PALMCI

Rapport Annuel 2012

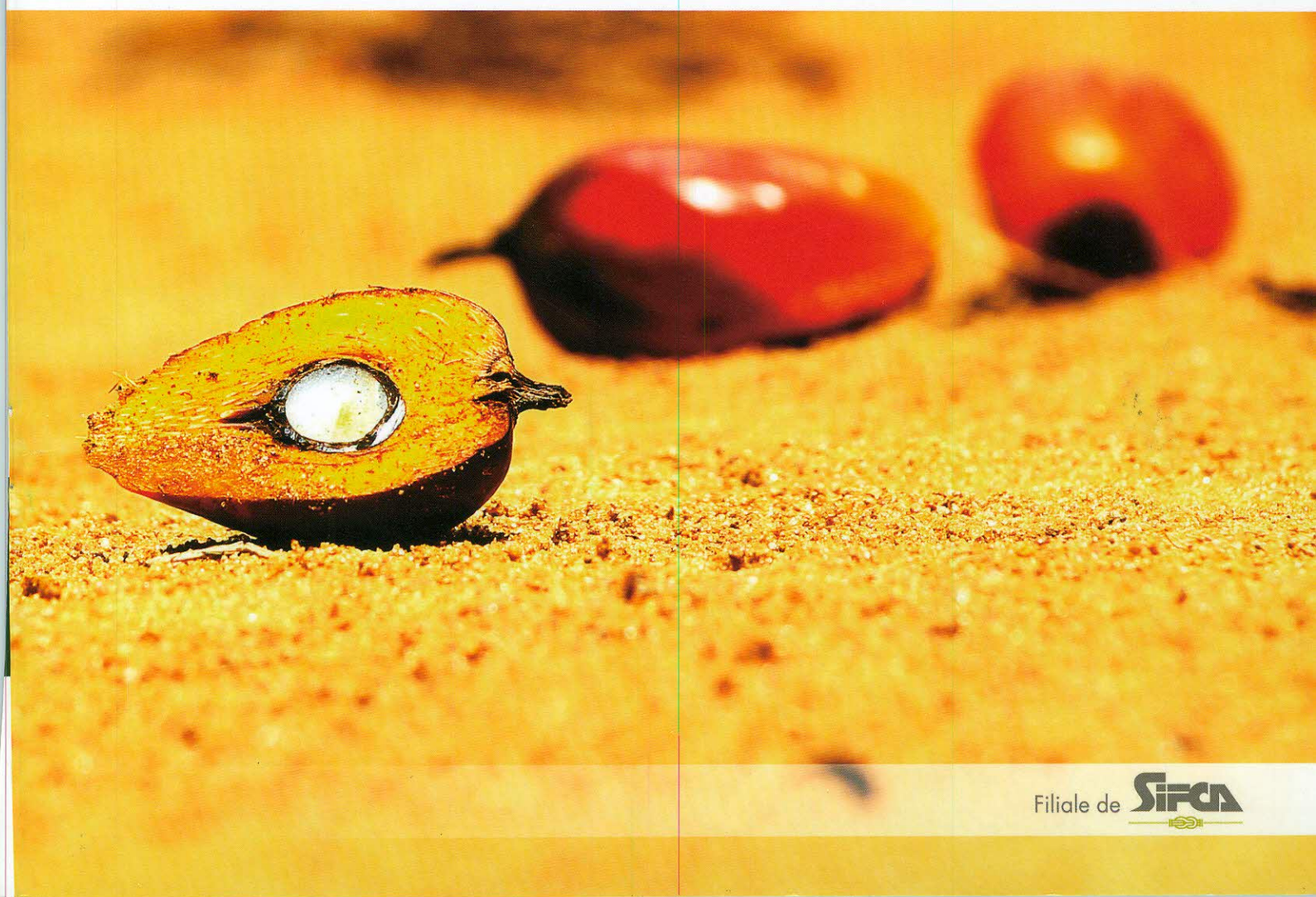

Filiale de SIFCA

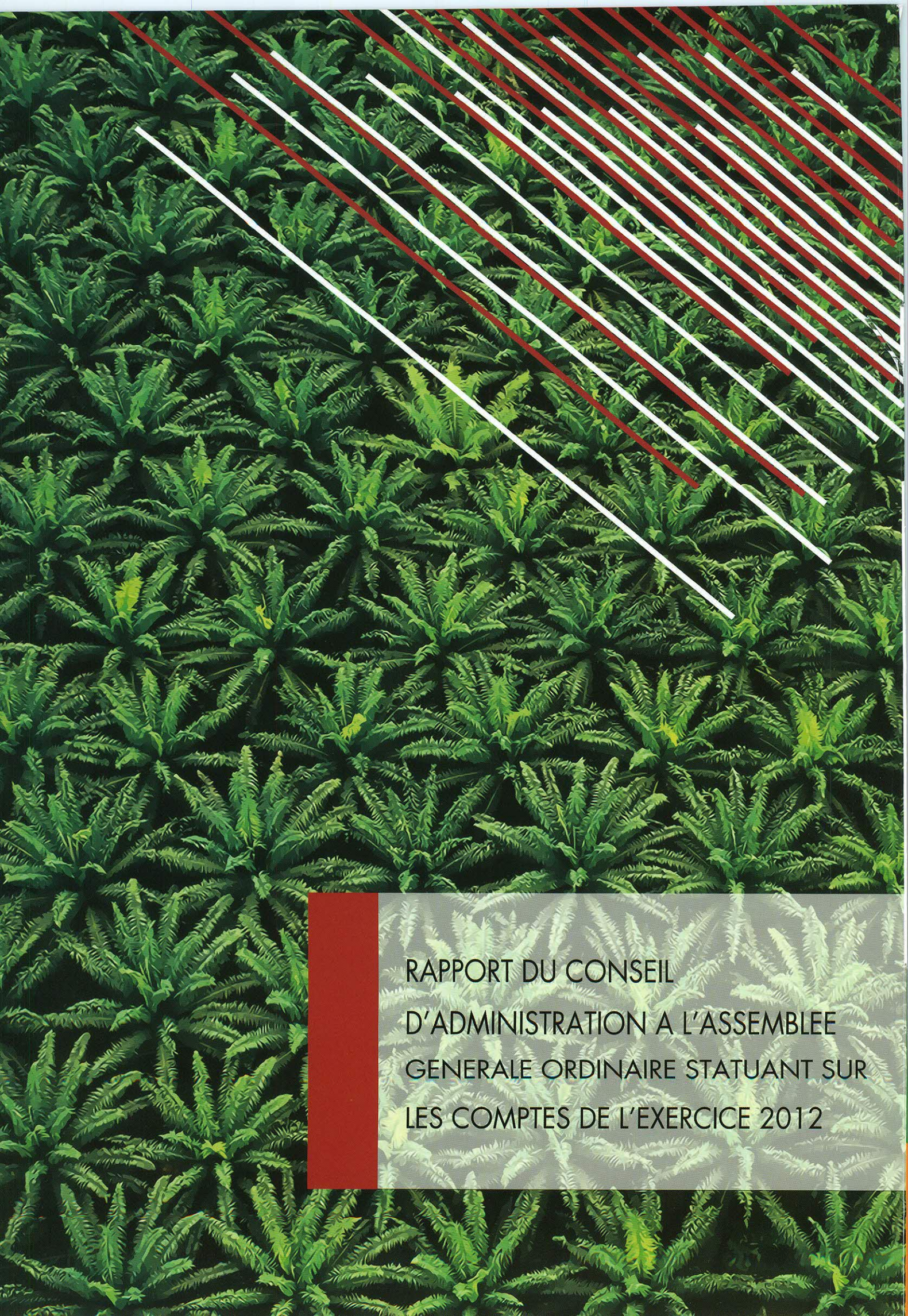

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION P04

ORDRE DU JOUR P04

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION P05

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE P06

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION P09

CHAPITRE I – PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE P09

1.1 - Chiffres clés P09
1.2 – Faits marquants de l'exercice 2012 P17
1.3 - Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2012 P19
1.4 - Résultats et situation financière P20

CHAPITRE II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT P26

CHAPITRE III - PERSPECTIVES P26

CHAPITRE IV – EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI P27

CHAPITRE V - PALMCI ET LES PLANTEURS P28

CHAPITRE VI – NOMINATION DES ADMINISTRATEURS P30

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES P31

Rapport général P31

Rapports spéciaux P32

TEXTE DES RESOLUTIONS P37

> CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT	Monsieur Alassane Doumbia.

ADMINISTRATEURS	1.	Monsieur Nazaire Gounongbé ;
	2.	Monsieur Honoré N'Guetta Assanvo ;
	3.	Monsieur Pierre Billon ;
	4.	Monsieur David Billon ;
	5.	Monsieur Bertrand Vignes ;
	6.	Monsieur Teo Kim Yong ;
	7.	Monsieur Ranveer Singh Chauhan ;
	8.	La société Immoriv SA représentée par Monsieur Alassane Doumbia.

COMMISSAIRES AUX COMPTES	MAZARS CÔTE D'IVOIRE ERNST & YOUNG

> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2013

> ORDRE DU JOUR

1- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012 ;

2- Présentation et approbation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2012 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;

3- Approbation des comptes et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;

4- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;

5- Affectation du résultat ;

6- Indemnités de fonction des Administrateurs ;

7- Proposition de ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur ;

8- Renouvellement du mandat des Administrateurs ;

9- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes ;

10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

> MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Comparativement à l'année 2011, l'environnement national des affaires s'est globalement amélioré durant l'exercice 2012 et ce, malgré quelques tensions dans l'ouest du pays, séquelles des évènements de l'année précédente.

La production des plantations industrielles (PI) a enregistré une hausse de près de 16% par rapport à l'exercice antérieur fortement impacté par la crise post électorale.
Cette augmentation de la production s'explique certes par de meilleures conditions d'exploitation mais est aussi le fruit du programme de fumure et de rajeunissement du verger amorcé depuis quelques années.

En plantations villageoises (PV), les achats de régimes ont enregistré une croissance de 13%. Cette hausse s'explique également par de meilleures conditions de travail mais aussi par l'augmentation du verger amorcée depuis 2009 par une mise à disposition de plants et une amélioration des délais de paiement des planteurs et des transporteurs. Cette production PV représente plus de 60% du tonnage de régimes traités dans nos usines.

Les planteurs villageois sont, à n'en pas douter, des partenaires privilégiés que nous continuerons d'encadrer et d'assister afin d'améliorer leur productivité qui reste encore relativement faible.
Ainsi, la production d'huile de palme brute a atteint le niveau record de 283.000 Tonnes (+12%).

Au niveau international, le cours de l'huile de palme, qui avait connu une embellie en 2011 a plutôt enregistré une baisse de l'ordre de 11% sur l'exercice. Celui de l'huile de palmiste a connu une baisse plus importante : -23%.

La fluctuation des cours mondiaux des principaux produits, l'huile de palme et l'huile de palmiste qui s'est traduite par une baisse enregistrée sur l'exercice 2012 (et sur les trois premiers mois de l'année 2013), nous interpelle quant à la poursuite du programme d'amélioration de la productivité des plantations, de l'efficience des usines et d'optimisation des coûts. Ce programme sera poursuivi avec détermination afin de rendre l'entreprise plus compétitive.

Grâce à la production enregistrée en 2012, au bon niveau des prix de vente des principaux produits, l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 24 milliards de FCFA qui permet d'envisager une distribution de dividendes.

Merci à tous pour votre confiance renouvelée.

Alassane DOUMBIA
Président du Conseil d'Administration

PALMCI

Présentation de l'Entreprise

> FICHE SIGNALETIQUE DE PALMCI

RAISON SOCIALE
PALMCI

DATE DE CREATION
1er Janvier 1997

FORME JURIDIQUE
Société Anonyme

CAPITAL SOCIAL
20 406 297 497 FCFA
divisé en 7 729 658 actions de 2 640 FCFA

EFFECTIF
8 483

UNITES AGRICOLES INTEGREES

Ehania	21 21 94 10
Toumanguié	21 21 94 25
Irobo	21 21 94 13
Boubo	21 21 94 14
Iboké	21 21 94 16
Blidouba	21 21 94 18
Gbapet	21 21 94 21
Néka	21 21 94 22

SUPERFICIE AU 31/12/2012

SUPERFICIE PLANTEE (PI) : 39 394 ha

SUPERFICIE EN RAPPORT (PI) : 32 930 ha

SUPERFICIE PLANTEE (PV) : 136 361 ha

SUPERFICIE EN RAPPORT (PV) : 120 003 ha

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2012

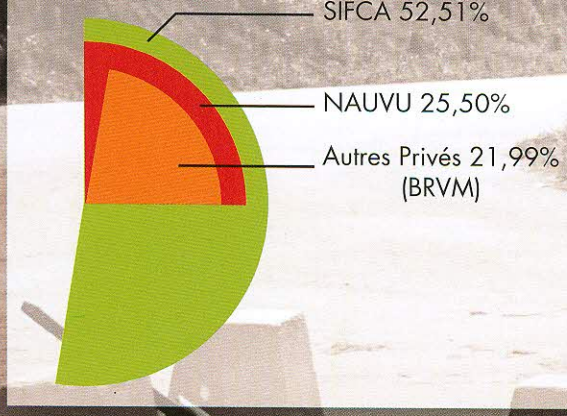

SIFCA | BIENVENUE *Welcome*

PALMCI

Immeuble SIFCA – Boulevard du Havre
Abidjan – Zone portuaire
18 B.P. 3321 Abidjan 18
Site Web : www.palmci.ci
Téléphone : (225) 21 21 09 00
Télécopie : (225) 21 21 09 30

> LOCALISATION DES SITES PALMCI

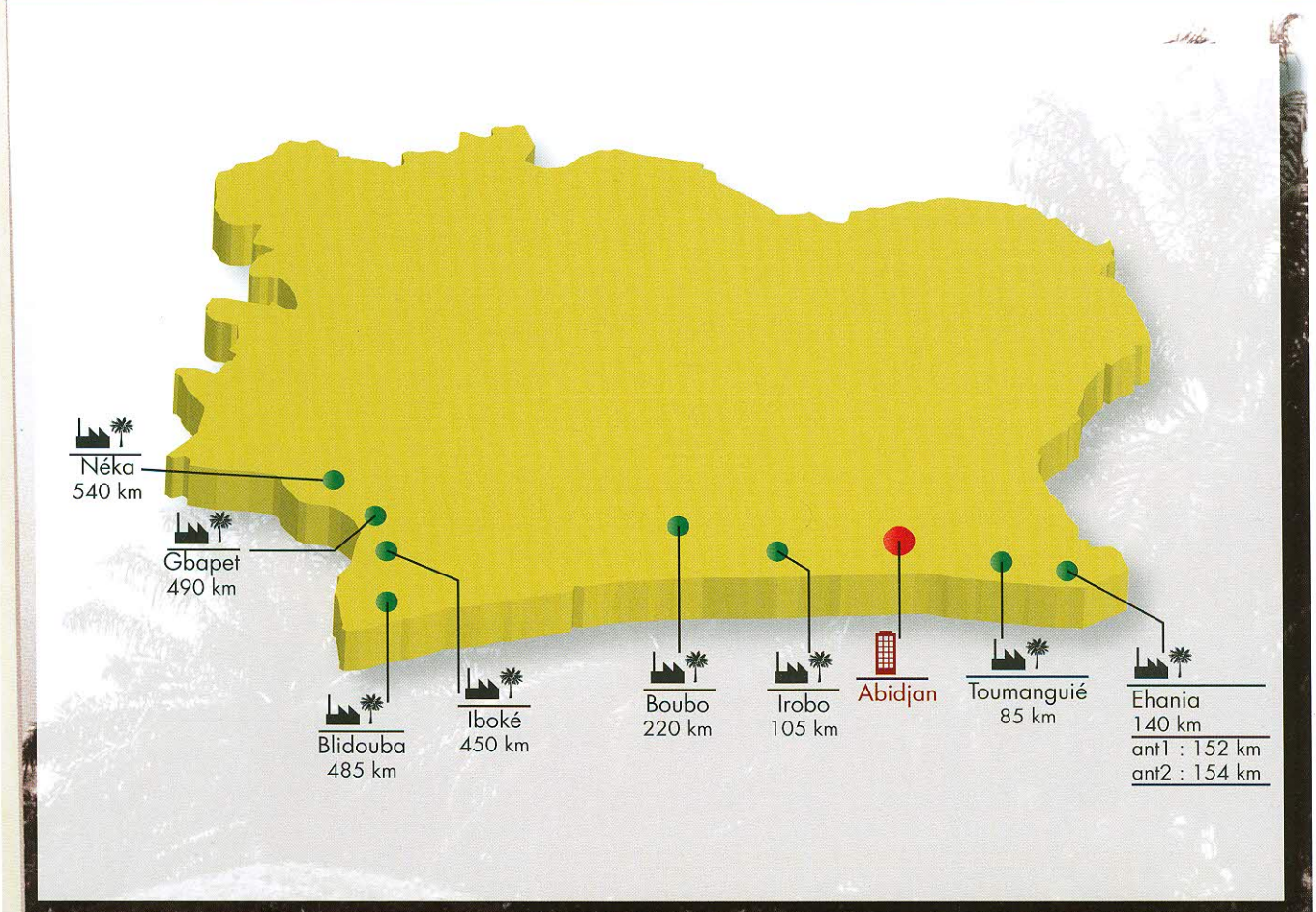

> RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2013

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous soumettre les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31décembre 2012 et la proposition d'affectation du résultat.
Il vous sera également demandé de procéder à la nomination des Administrateurs.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

Chapitre I : Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2012

1.1 Chiffres clés

I.2 Faits marquants de l'exercice 2012

I.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2012

I.4 Résultats et situation financière

Chapitre II : Proposition d'affectation du résultat

Chapitre III : Perspectives

Chapitre IV : Evolution du cours de l'action PALMCI

Chapitre V : PALMCI et les planteurs

Chapitre VI : Nomination des Administrateurs

Chapitre I : PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET DES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2012

1.1 Chiffres clés

Répartition du verger Plantations Industrielles (PI) en 2012

89% du verger a moins de 20 ans : potentiel de production élevé

Répartition du verger PI par tranche d'âge en 2012

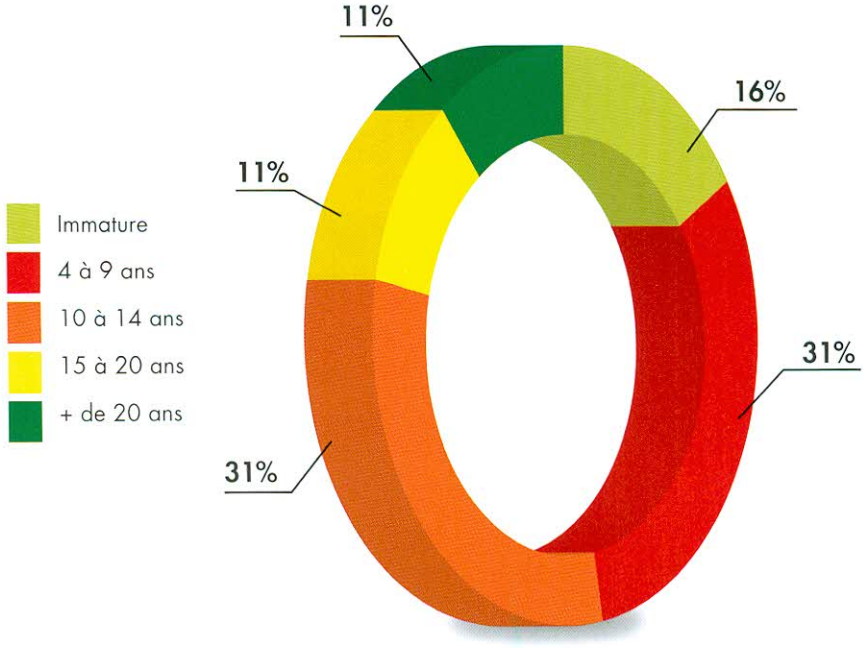

Evolution de la production propre (PI)

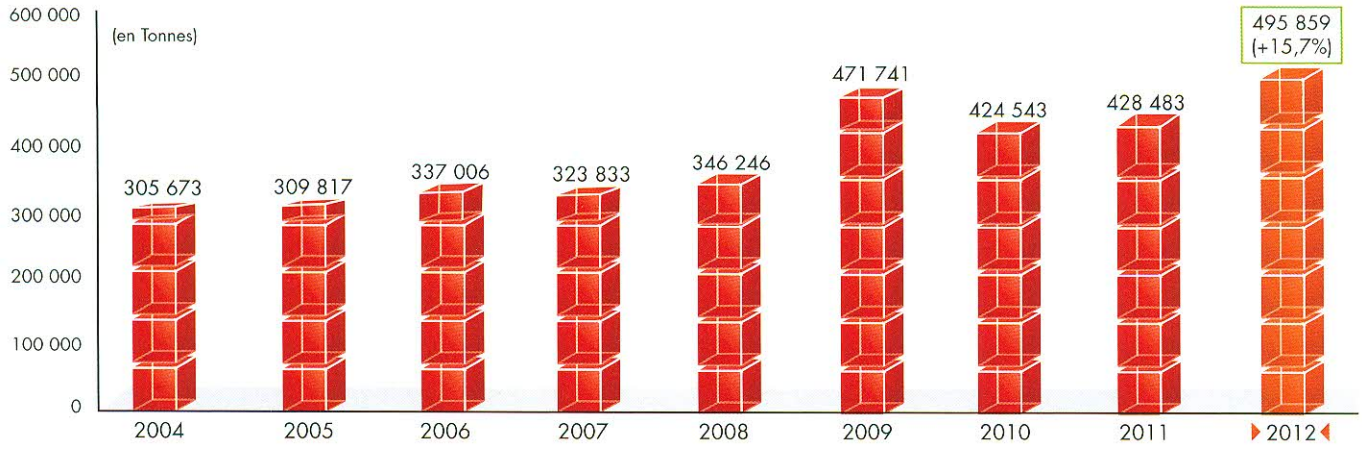

Production de régimes des plantations industrielles (PI) :

495 859 T contre 428 483 T en 2011, soit une **hausse de 15.7%.**

Evolution des rendements à l'hectare PI

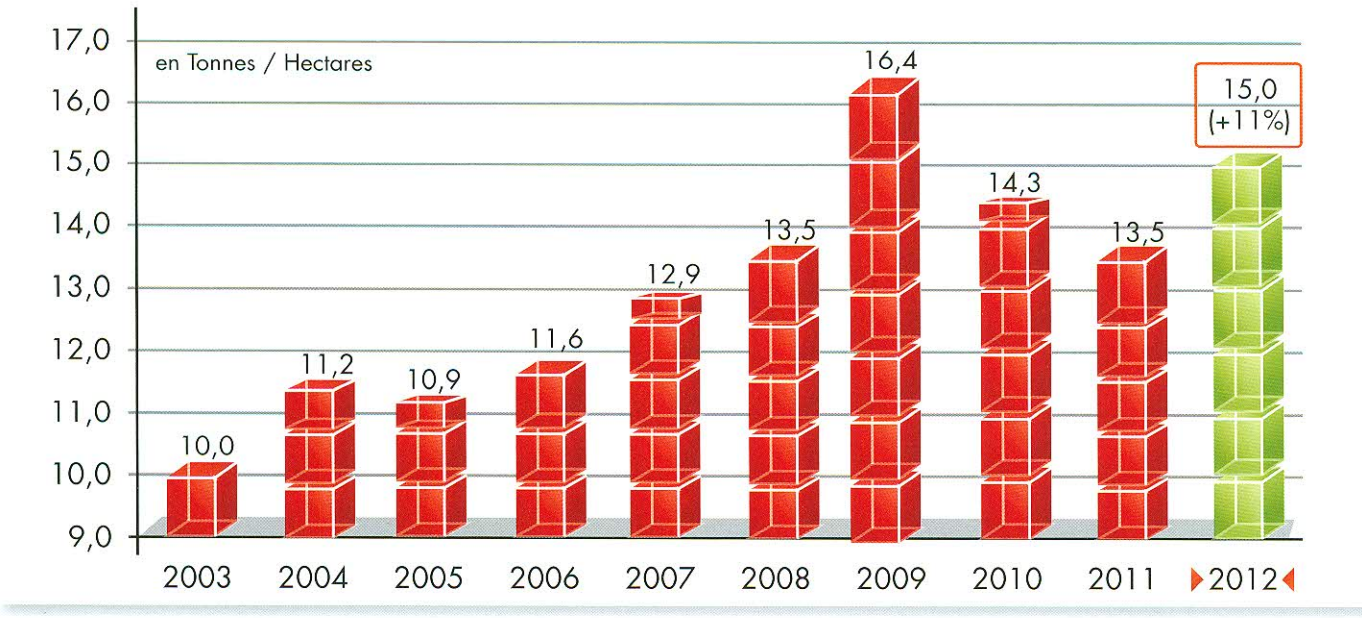

Le rendement à l'hectare est passé de 13.5 t/ha à **15 t/ha,** soit une **hausse de 11 %.**

Evolution des achats aux Planteurs Villageois (PV)

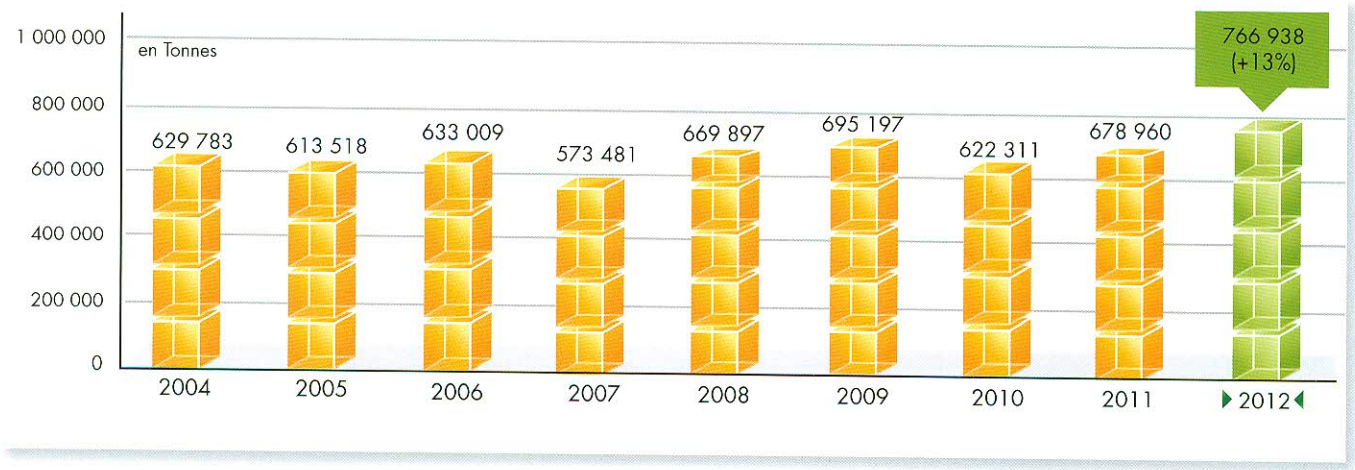

Achats de régimes aux planteurs villageois (PV) :

766 938 T contre 678 960T soit une **hausse de 13%**.

Evolution du tonnage de régimes usinés

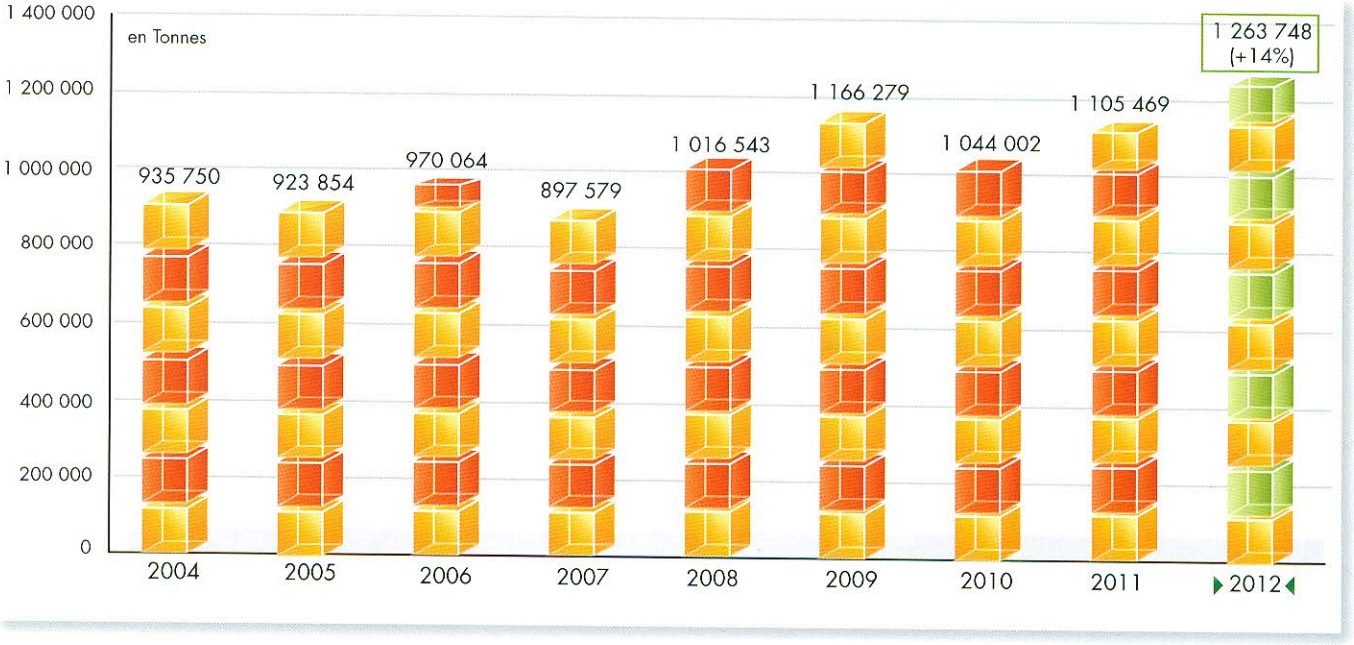

Tonnage de régimes usinés :

1 263 748 T contre 1 105 469 T en 2011 soit une **hausse de 14%**.

Evolution de la production d'huile de palme brute

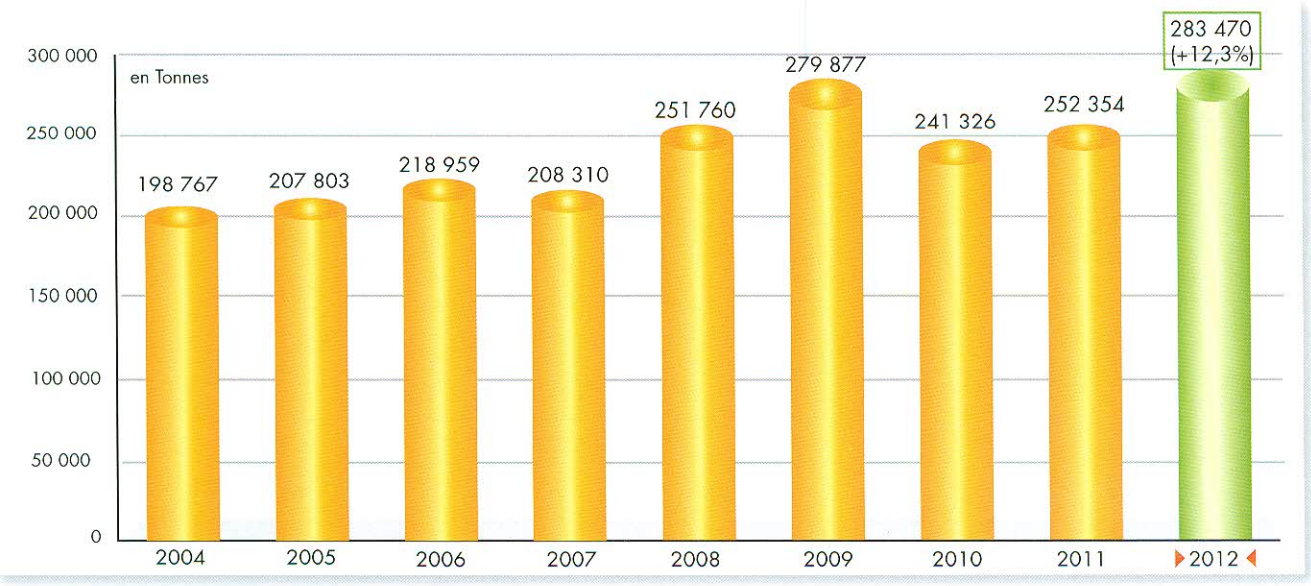

Production d'huile de palme brute :

283 470 T contre 252 354 T en 2011 soit une **hausse de 12.3%** qui résulte de l'accroissement de la production de régimes.

Evolution de la production d'huile de palmiste

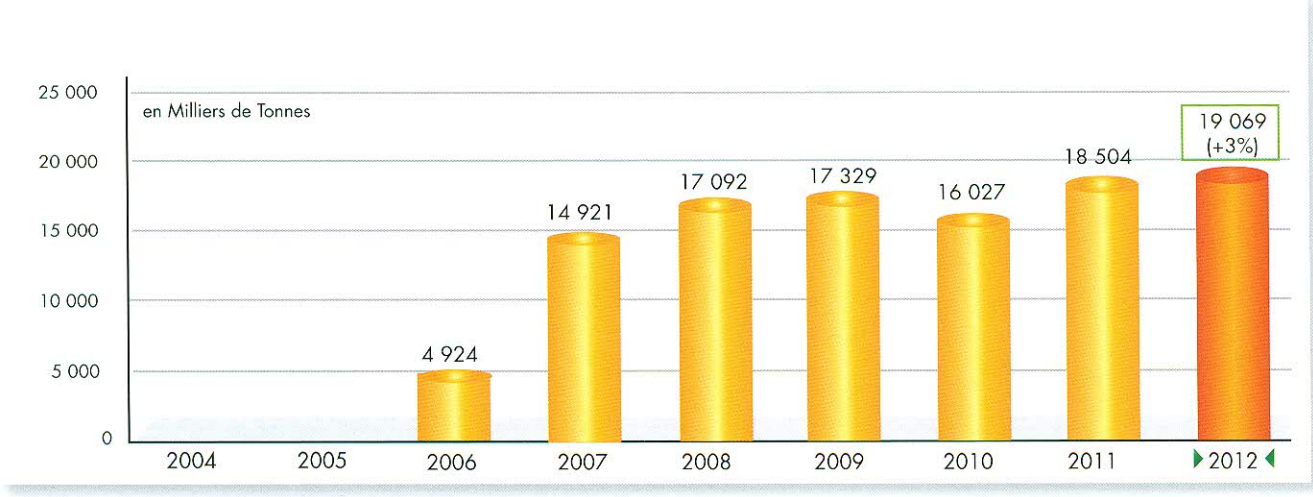

Production d'huile de palmiste :

19 069 T contre 18 504 T l'exercice précédent soit une **hausse de 3%**.

Evolution des quantités d'huile de palme brute vendues

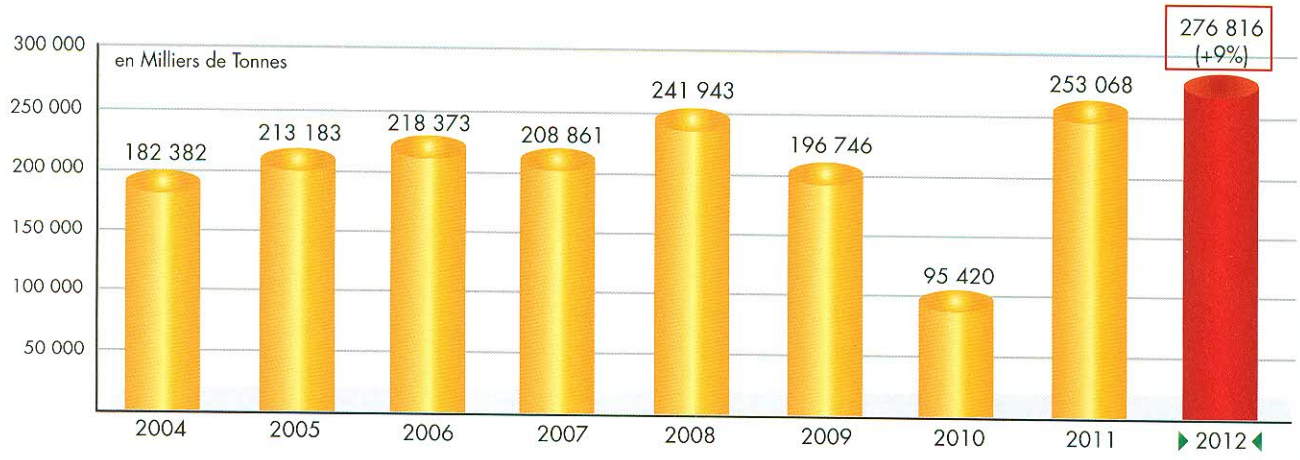

Tonnage d'huile de palme vendue :

276 816 T contre 253 068 T l'exercice précédent soit une **hausse de 9%**.

Evolution des quantités d'huile de palmiste brute vendues

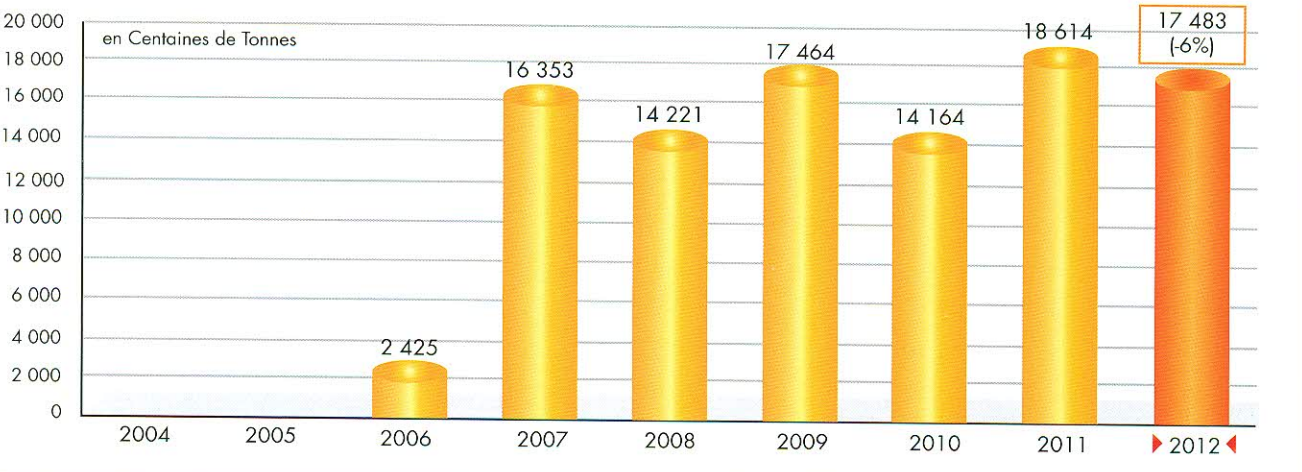

La quantité d'huile de palmiste vendue est en **régression de 6%**.

Evolution du chiffre d'affaires

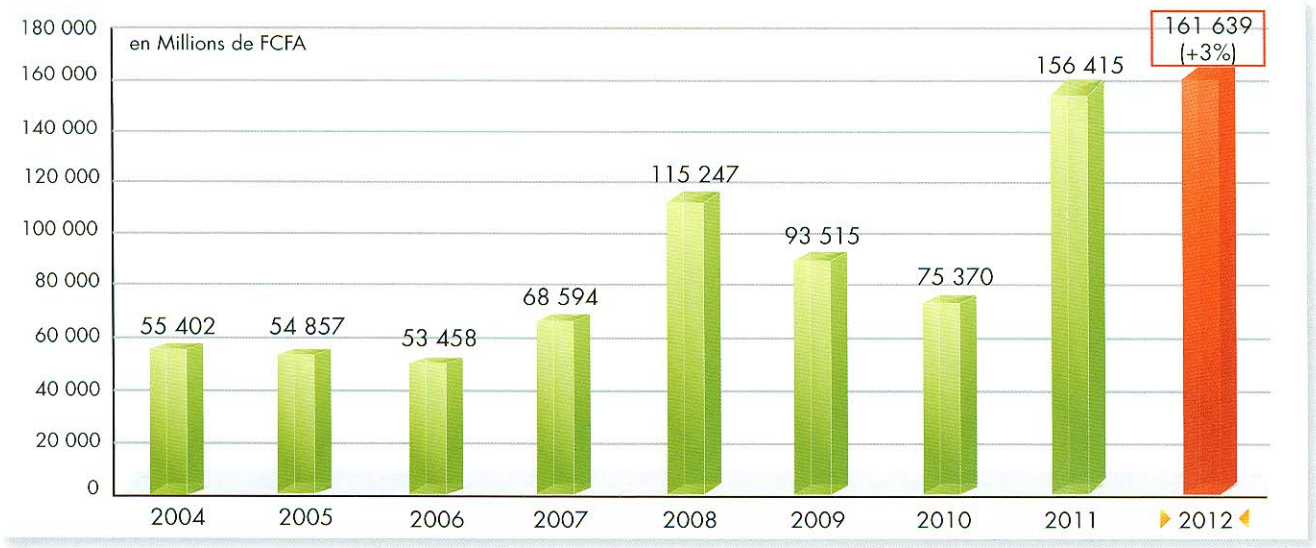

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2012 s'élève à **161 639 millions de FCFA** contre 156 415 millions de FCFA en 2011, soit une **hausse de 3%** essentiellement due à l'augmentation des volumes de vente d'huile de palme.

Evolution du résultat net

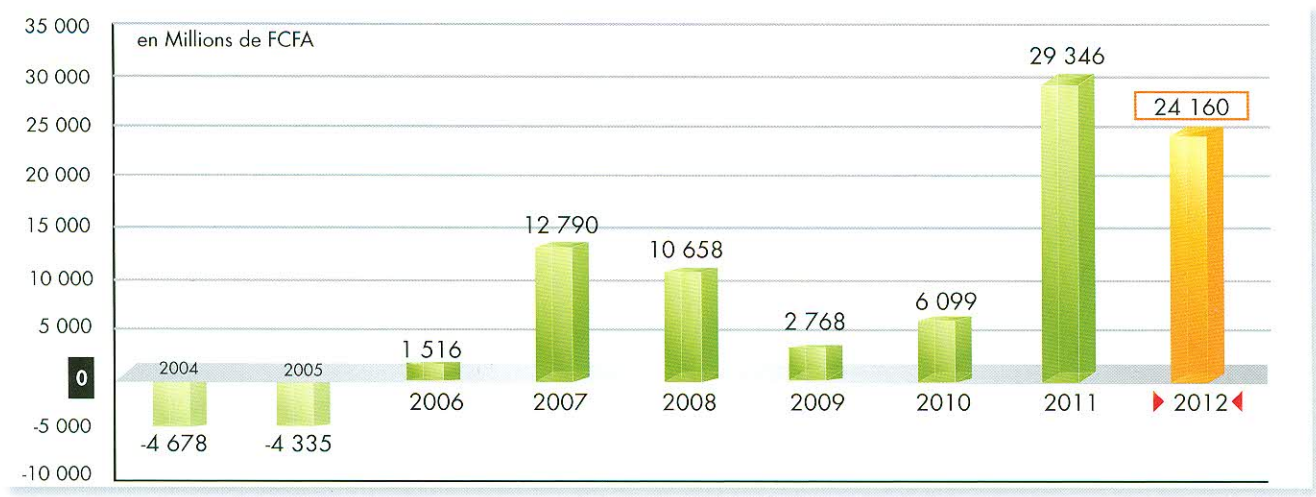

Le résultat net de l'exercice est un profit de **24 160 millions de FCFA** contre 29 346 millions de FCFA en 2011.
Ce résultat est dû à l'augmentation des volumes de vente et à la bonne tenue des cours des principaux produits.

Evolution des investissements

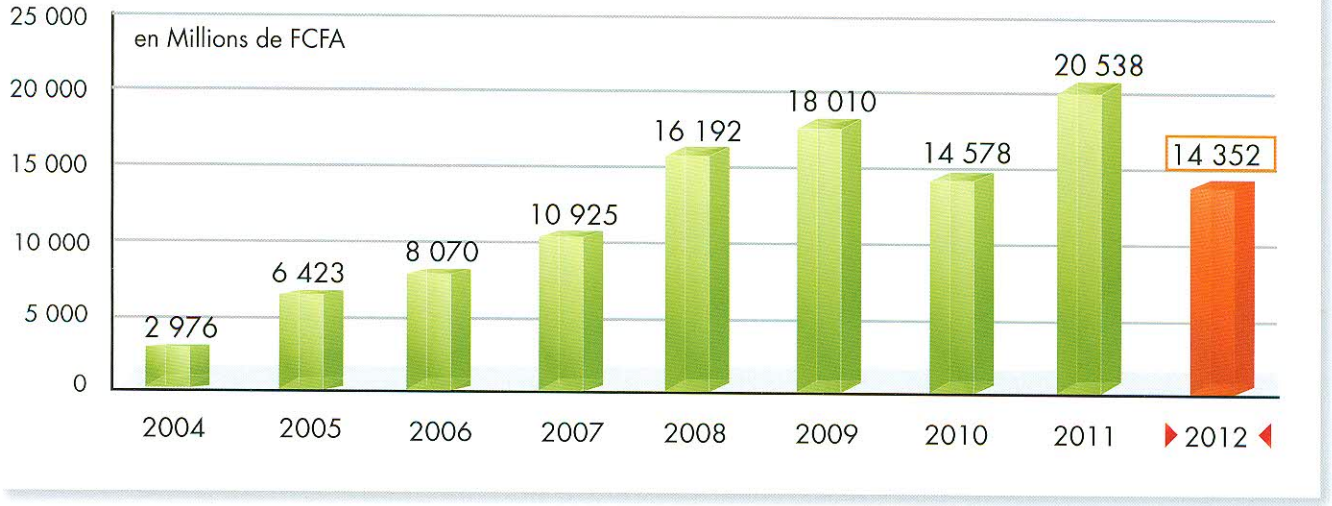

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2012 s'élèvent à **14 352 millions de FCFA** détaillés comme suit :

Détail des dépenses d'investissements 2012

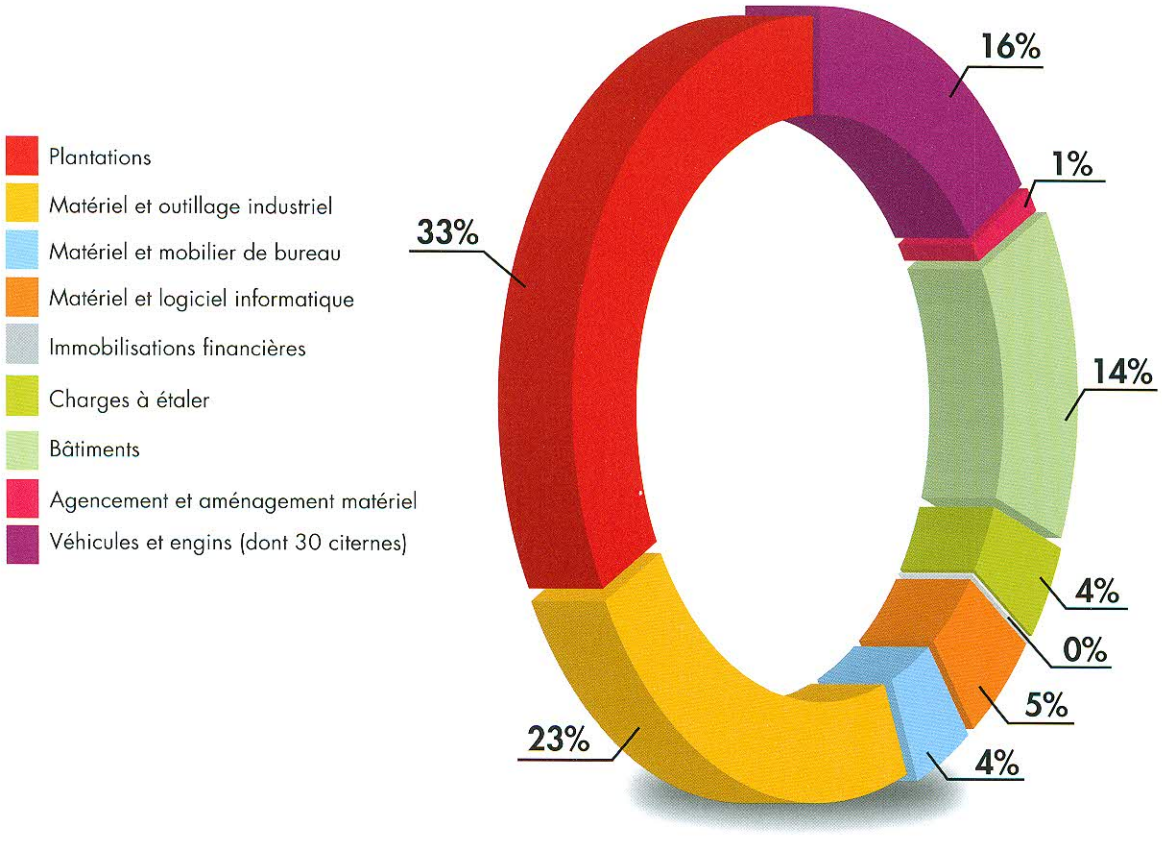

Evolution des capitaux propres

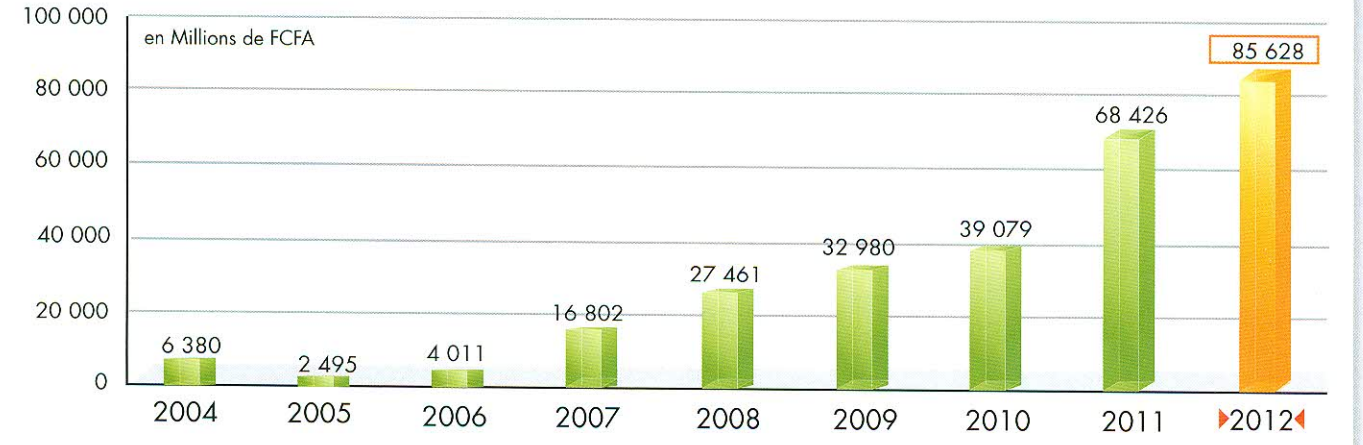

Le solde des capitaux propres est porté à **85 628 millions de FCFA** soit 4.2 fois le capital social.

Dettes à long et moyen terme

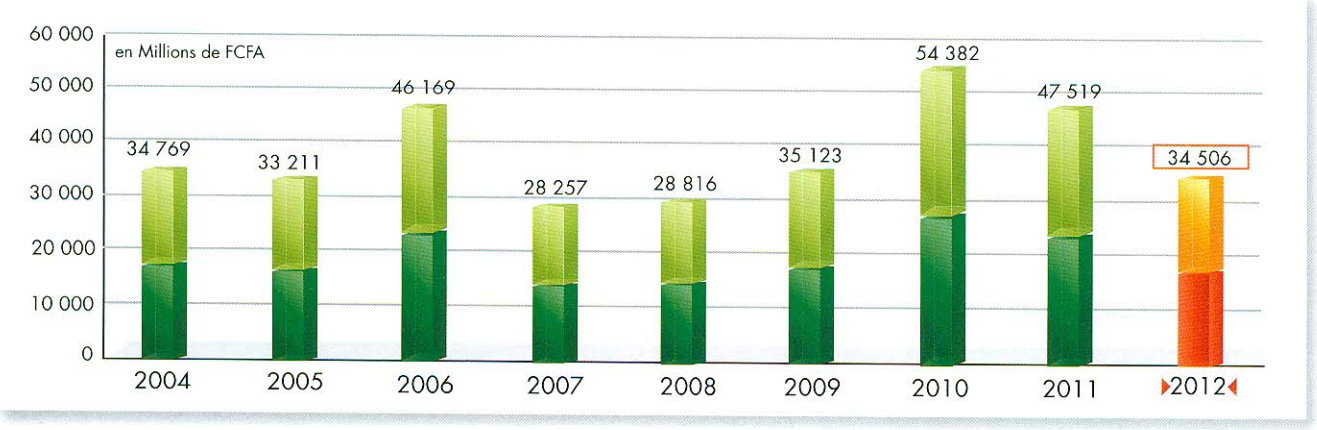

Les dettes financières d'un montant de **34 506 millions de FCFA** ont baissé de 13 013 millions de FCFA correspondant aux remboursements de l'exercice.

Evolution des ressources stables

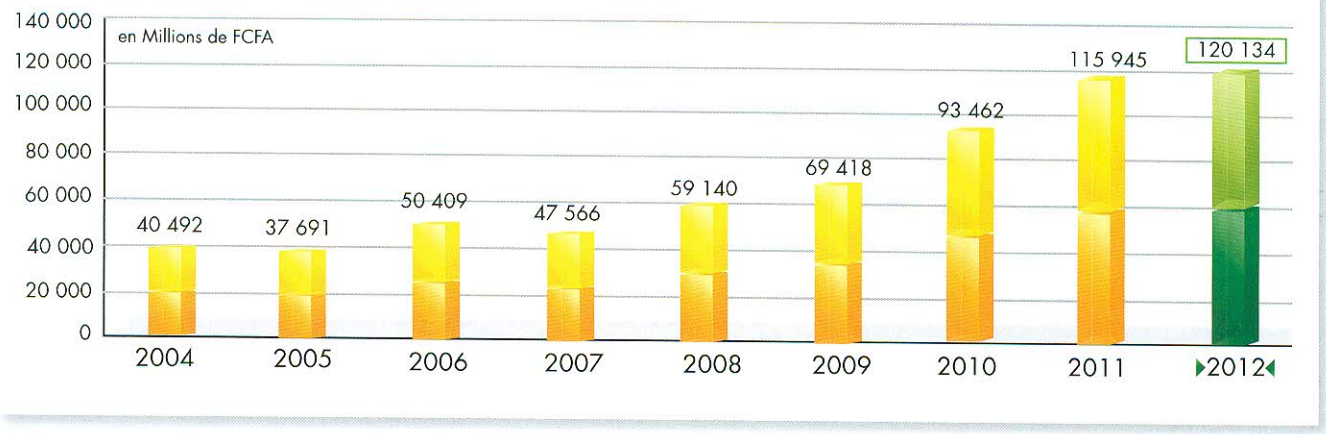

Les ressources stables s'améliorent de 3,6% du fait des résultats bénéficiaires maintenus partiellement en réserves.

1.2 Faits marquants de l'exercice 2012

1.2.1 Environnement international et cours mondiaux

Pendant l'exercice 2012, le cours mondial de l'huile de palme, quoique en baisse depuis le mois de septembre, s'est maintenu à un niveau favorable oscillant entre 1 179 $/T (avril) et 804 $/T (décembre) soit une moyenne annuelle de 1 004 $/T contre 1 121 $/T en 2011 (-10,5%).

La parité du dollar par rapport au FCFA a enregistré une hausse de 8.2% par rapport à l'exercice 2011 mais est restée relativement stable sur l'exercice. La moyenne annuelle s'est établie à 510 FCFA (472 FCFA en 2011).

La bonne tenue du cours de l'huile de palme brute et le bon niveau du dollar ont engendré un prix de vente de l'huile de palme brute (prix AIPH) de l'ordre de 530 109 FCFA/T contre 550 145 FCFA/T en 2011 soit une baisse de 3,6%.

Le prix moyen de vente de l'huile de palmiste a connu une baisse plus importante (-23%) en passant de 695 000 FCFA/T en 2011 à 538 000 FCFA/T en 2012.

Ci-après les courbes d'évolution du prix CAF Rotterdam de l'huile de palme brute, de la parité du dollar par rapport au FCFA et du prix de vente local :

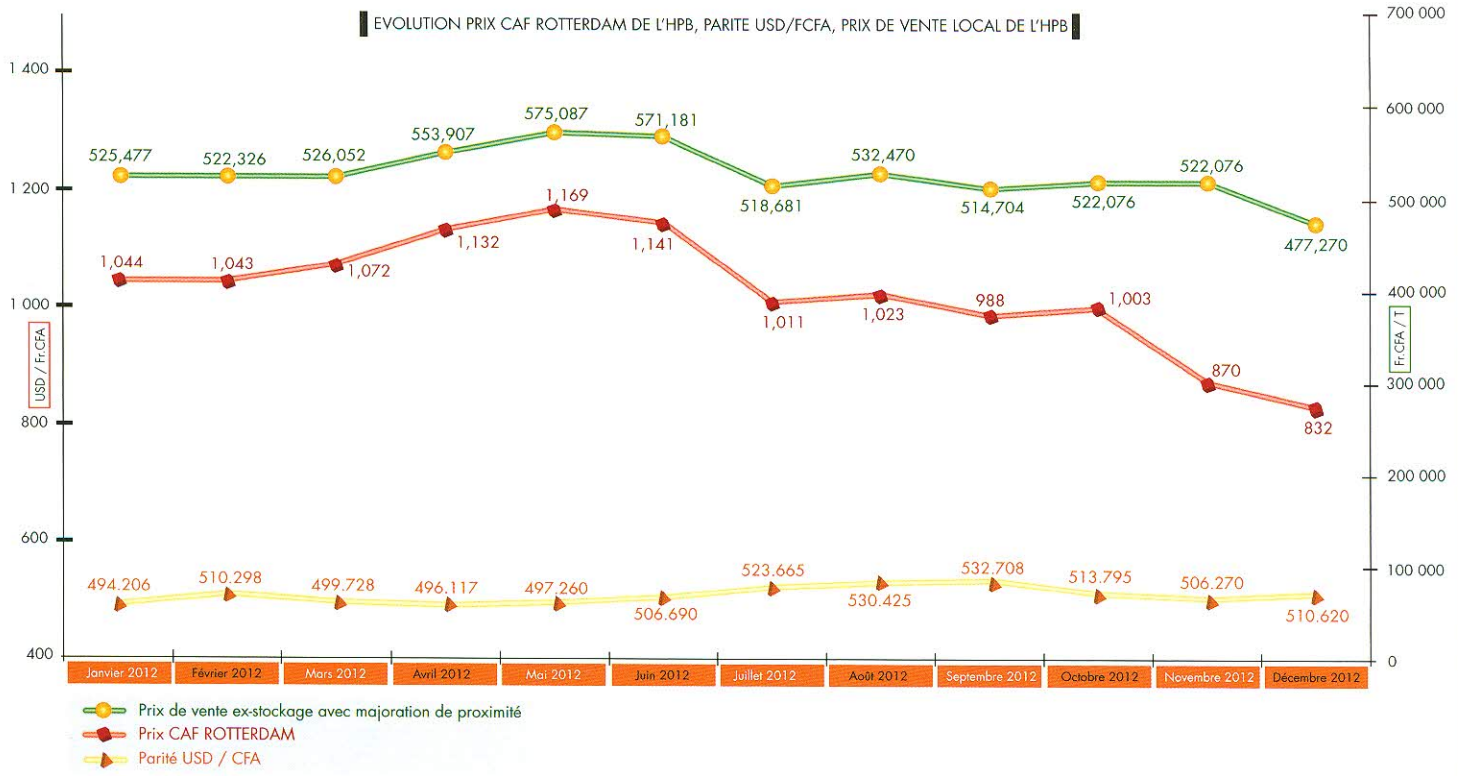

1.2.2 Environnement national

L'année 2012 a été marquée par un environnement national globalement propice aux affaires malgré quelques tensions dans l'Ouest du pays, séquelles des évènements de 2011.

1.2.2 Autres faits marquants de l'entreprise

La réticence des populations à retourner au Bas-Cavally a persisté engendrant ainsi un déficit important de main-d'œuvre dans les plantations villageoises qui continuent de ce fait d'être sous-exploitées.

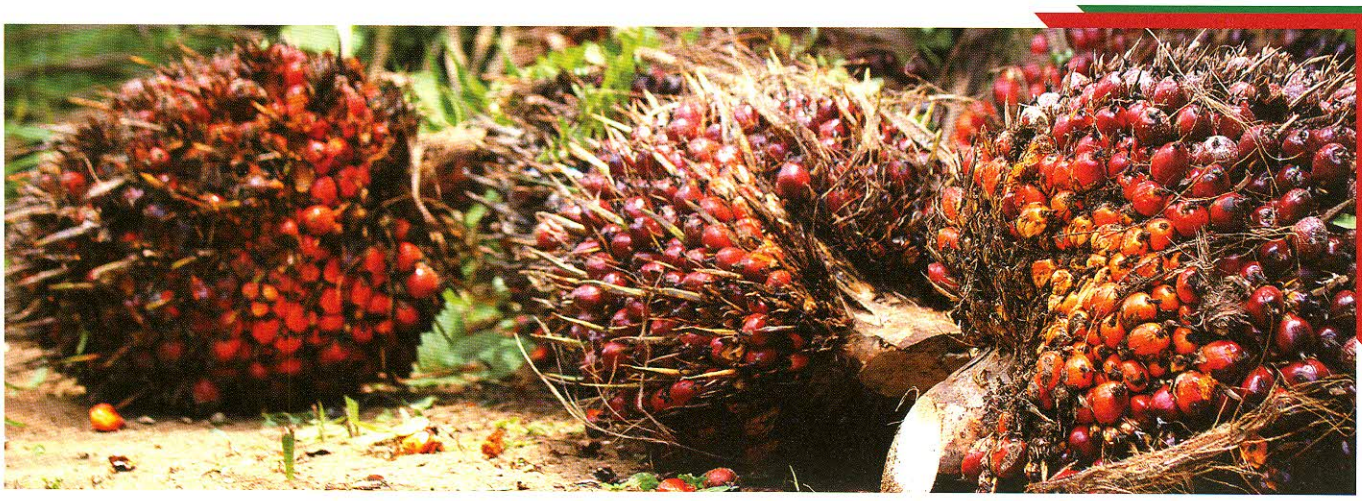

1.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2012

Déroulement

• Plantations Industrielles PI

Le verger planté en PI est passé de 39 221 ha à **39 394 ha** soit une hausse de 173 ha. Les superficies en rapport sont passées de 31 659 ha à **32 930 ha** soit un accroissement de 1 271 ha.

Le rendement à l'hectare est passé de 13.5 t/ha à **15 t/ha**, soit une hausse de 11 % par rapport à une année 2011 qui avait été affectée par l'arrêt de la récolte pendant la crise postélectorale.

• Plantations Villageoises PV

En PV le verger total est passé de 140 242 ha à **136 361 ha** soit une baisse de 3 881 ha due aux abattages en vue de la replantation de palmier à huile ou du remplacement par d'autres cultures.

Le verger mature est passé de 114 638 ha à **120 003 ha** soit un accroissement de 5 365 ha. Le rendement moyen à l'hectare est passé de 5.9 t/ha à **6.4 t/ha** soit une amélioration de 7.8%.

1.3.1 Production

- Production de régimes des plantations industrielles (PI) : **495 859 T** contre 428 483 T en 2011, soit une hausse de 15.7%.

- Production de régimes des plantations villageoises (PV) : **766 938 T** contre 678 960 T soit une hausse de 13%.

- Au total, la production de régimes a été de **1 262 797 T** contre 1 107 443 T en 2011 soit une hausse de 14%.

Cette hausse de la production, aussi bien en PI qu'en PV, s'explique par les raisons ci-après :

- Des conditions d'exploitation meilleures qu'en 2011 ;
- Une augmentation des surfaces matures Ehania, Iboké et Blidouba ;
- Le rajeunissement du verger en particulier à Ehania, Toumanguié et Boubo ;
- Un prix attractif des régimes PV sur l'exercice ;
- L'amélioration des délais de paiement des planteurs et des transporteurs ;
- La bonne marche des usines.

1.3.2 Usines

Huileries

Le taux d'extraction d'huile de palme a connu une légère baisse en passant à 22.8% en 2011 à 22.4%. Cette baisse est due à la « fuite » des fruits détachés en PV.

Les huileries ont traité globalement **1 263 748 tonnes** de régimes. Dans l'ensemble, elles ont bien fonctionné grâce aux travaux de mise à niveau et d'augmentation de capacité réalisés en 2010 et à la maintenance préventive initiée par la direction technique de la maintenance.

La production d'huile de palme de l'année a été de **283 470 T** contre 252 354 T en 2011 soit une hausse de 12.3% qui résulte de l'accroissement de la production de régimes.

Presseries

La production d'huile de palmiste a été de **19 069 T** soit 3% de plus que l'exercice précédent. Avec l'augmentation du tonnage de régimes traités, la hausse de la production d'huile de palmiste aurait dû être supérieure mais des problèmes de qualité des amandes (humidité, impuretés, etc.) n'ont pas permis d'atteindre le taux d'extraction escompté. Le taux d'extraction a été de 36,7%.

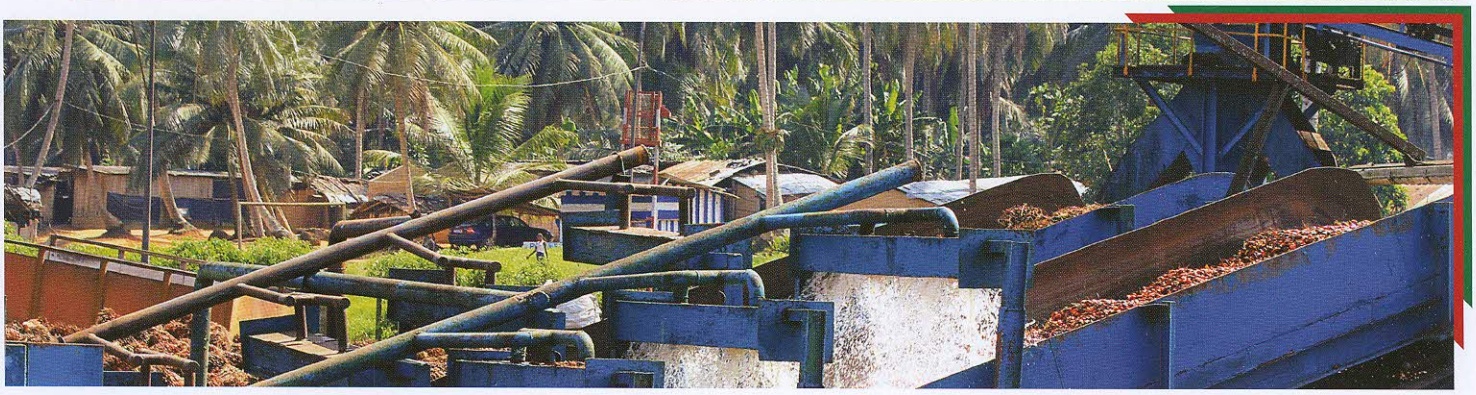

1.4 Résultats et situation financière

1.4.1 Résultat de l'exercice 2012

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2012 s'élève à **161 639 millions de FCFA** contre 156 415 millions de FCFA en 2011, soit une hausse de 3% essentiellement due à l'augmentation des volumes de vente d'huile de palme.

Le chiffre d'affaires de l'année provient notamment de la vente de 276 816 tonnes d'huile de palme brute pour un montant de 147 133 millions de FCFA et 17 483 tonnes d'huile de palmiste pour un montant de 9 408 millions de FCFA.

Charges d'exploitation

Globalement les charges d'exploitation (hors achats de matières premières et fournitures liées, amortissement et impôt BIC) ont augmenté de 2,5%. Cette augmentation est enregistrée en particulier sur les impôts et taxes et les frais de transport.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de **34 683 millions de FCFA** contre 36 968 millions de FCFA en 2011.
Ce résultat est essentiellement dû à l'augmentation des volumes et au bon niveau des cours des principaux produits, quoiqu'inférieurs à ceux de 2011.

Il est inférieur à celui de l'exercice précédent, malgré la hausse des volumes, à cause de la baisse des prix moyens de vente de l'huile de palme et l'huile de palmiste mais aussi de l'augmentation des charges (transport et impôts notamment).

Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 3 405 millions de FCFA contre 4 507 millions de FCFA en 2011, soit une baisse de la charge financière nette de 1 102 millions de FCFA (-25%). Cette baisse est due à la réduction de la dette moyen terme et à une moindre utilisation des facilités court terme.

Résultat net

Le résultat avant impôt de l'exercice est un profit de 31 272 millions de FCFA contre 32 437 millions de FCFA en 2011.
L'impôt BIC provisionné en décembre 2012 représente 22,7 % du résultat avant impôt alors qu'en décembre 2011, il n'en représentait que 9.5% ; la société disposait d'un stock d'amortissements réputés différés (ARD) et d'un crédit d'impôt pour investissements qui ont permis de réduire l'impôt BIC.
Le résultat net après impôt de l'exercice est un profit de 24 160 millions de FCFA contre 29 346 millions de FCFA en 2011.
La baisse du résultat d'exploitation et l'augmentation significative de l'impôt BIC expliquent la diminution du résultat net de 17.7%.

1.4.2 Principales évolutions des postes du bilan et situation financière

Fonds de Roulement

(millions FCFA)	2 012	2 011	Variation
Capitaux Propres	85 628	68 426	17 203
Dettes Financières	34 506	47 519	-13 103
Ressources Durables	120 134	115 945	4 189
Actif Immobilisé	92 896	92 941	-45
Fonds de Roulement	27 238	23 004	4 234

Les capitaux propres connaissent un accroissement de 17 203 millions de FCFA correspondant au bénéfice net de l'exercice diminué du montant des dividendes distribués au cours de l'exercice.
Le solde des capitaux propres est ainsi porté à 85 628 millions de FCFA soit 4.2 fois le capital social.
Les dettes financières d'un montant de 34 506 millions de FCFA ont baissé de 13 013 millions de FCFA correspondant aux remboursements de l'exercice.
L'actif immobilisé net reste quasiment au même niveau (92 896 millions de FCFA), les acquisitions de l'exercice étant au même niveau que la dotation aux amortissements.
En conséquence, le fonds de roulement de clôture s'est accru de 4 234 millions de FCFA.

Besoin en Fonds de Roulement

(millions FCFA)	2 012	2 011	Variation
Stocks	20 862	17 070	3 793
Créances et emplois assimilés	19 896	29 459	-9 563
Actif Circulant	40 758	46 529	-5 771
Passif exigible	24 605	30 653	-6 048
Besoin en Fonds de Roulement	16 153	15 875	270

Globalement, les stocks ont augmenté de 22%, essentiellement le stock d'huile de palme détenu à THSP (+10%) et le stock de pièces détachées (+12%).

Les créances et empois assimilés ont baissés de 9 563 millions de FCFA notamment du fait du remboursement par SANIA d'un prêt accordé en 2011.

Le passif exigible a baissé de 6 048 millions de FCFA en raison du remboursement d'un prêt contracté en 2011 auprès de SAPH.

Le BFR de clôture a augmenté de 270 millions de FCFA du fait de l'augmentation du stock et de la baisse du passif exigible.

Trésorerie nette

A la clôture de l'exercice, le fonds de roulement est de 27 238 millions de FCFA et le BFR de 16 153 millions de FCFA d'où une trésorerie positive de 11 085 millions de FCFA.

Comparée à l'exercice antérieur, la trésorerie s'est améliorée de 3 957 millions de FCFA.

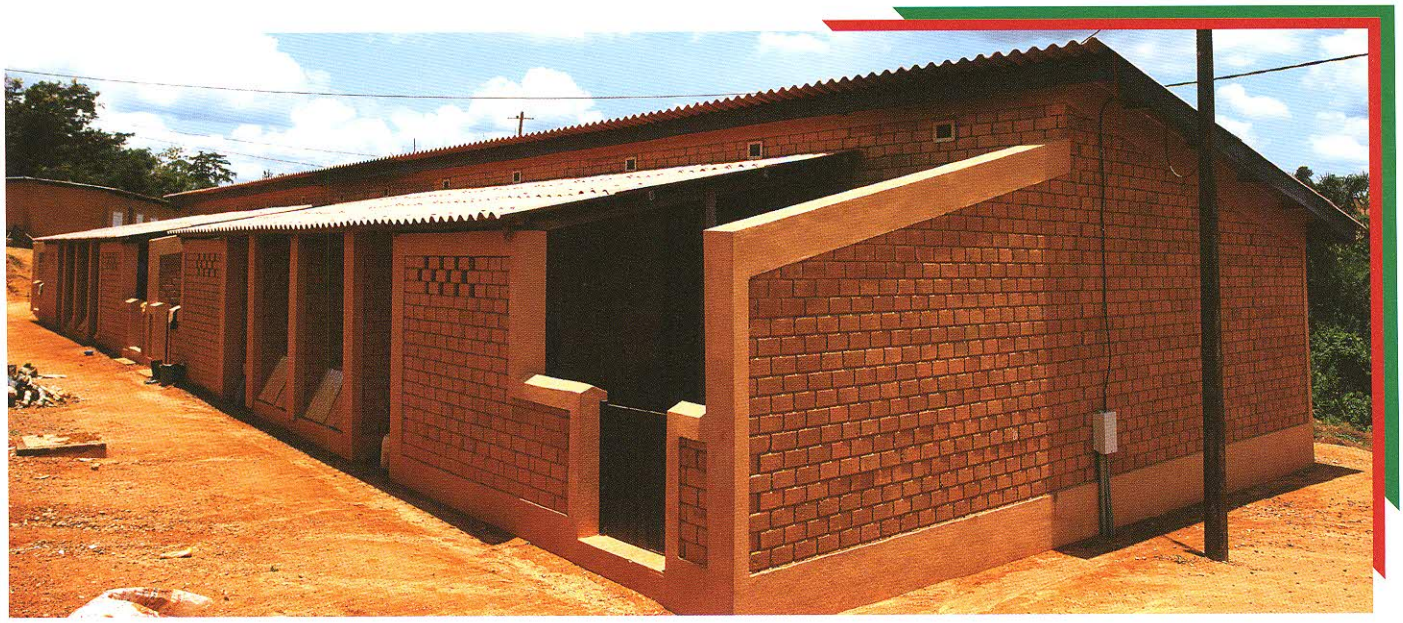

TABLEAU COMPARATIF DES RESULTATS 2011 ET 2012

CHARGES	2012 (1)	2011 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Achats de marchandises			0	
Achats de matières premières et fournitures liées	50 873 721 389	47 386 795 904	3 486 925 485	7%
Variation de stock	9 838 958 233	11 995 555 935	-2 156 597 702	-18%
Autres achats	18 888 933 460	20 340 279 546	-1 451 346 086	-7%
Variation de stock	5 059 909 042	2 109 591 349	2 950 317 693	140%
Transport	9 573 866 108	7 251 557 837	2 322 308 271	32%
Services extérieurs	19 793 102 878	20 166 582 783	-373 479 905	-2%
Impôts & Taxes	1 981 228 774	1 455 966 292	525 262 482	36%
Autres charges	3 169 187 522	2 831 529 082	337 658 440	12%
Charges du personnel	17 044 968 074	18 006 615 511	- 961 647 437	-5%
Dotation aux amortissements & provisions	14 418 753 344	11 548 055 107	2 870 698 237	25%
Total des charges d'exploitation	**150 642 628 824**	**143 092 529 346**	**7 550 099 478**	**5%**
Total des charges financières	**3 922 255 928**	**5 166 403 563**	**-1 244 147 635**	**-24%**
Total des charges sur activités ordinaire	**154 564 884 752**	**148 258 932 909**	**6 305 951 843**	**4%**
Total des charges hors activités ordinaires	**6 276 637**	**60 013 590**	**-53 736 953**	**-90%**
Impôts sur le résultat	**7 112 682 009**	**3 090 809 417**	**4 021 872 592**	**130%**
TOTAL DES CHARGES	**161 683 843 398**	**151 409 755 916**	**10 274 087 482**	**7%**

PRODUITS	2012 (1)	2011 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ventes de produits fabriqués	157 801 695 717	152 629 939 915	5 171 755 802	3%
Production stockée (ou déstockage)	11 473 955 757	9 449 711 429	2 024 244 328	21%
Production immobilisée	4 719 748 739	4 047 975 595	671 773 144	17%
Marge brute sur matières	**123 121 678 824**	**118 740 831 035**	**4 380 847 789**	**4%**
Produits accessoires	3 837 660 103	3 785 263 327	52 396 776	1%
Chiffre d'affaires	161 639 355 820	156 415 203 242	5 224 152 578	3%
dont à l'exportation	0	0	0	
Autres produits	3 330 945 877	475 777 189	2 855 168 688	600%
Valeur ajoutée	**61 985 098 787**	**56 850 808 727**	**5 134 290 060**	**9%**
Excedent brut d'exploitation	**44 940 130 713**	**38 844 193 216**	**6 095 937 497**	**16%**
Reprise de provision	456 699 823	334 896 826	121 802 997	36%
Transfert de charges	3 705 383 641	9 337 495 927	-5 632 112 286	-60%
Total des produits d'exploitation	**185 326 089 657**	**180 061 060 208**	**5 265 029 449**	**3%**
Résultat d'exploitation	**34 683 460 833**	**36 968 530 862**	**-2 285 070 029**	**-6%**
Total des produits financiers	**517 077 525**	**658 989 778**	**-141 912 253**	**-22%**
Résultat financier	**-3 405 178 403**	**-4 507 413 785**	**1 102 235 382**	**-24%**
Total des produits HAO	**177 563**	**35 827 000**	**-35 649 437**	**-100%**
Résultat HAO	**-6 099 074**	**-24 186 590**	**18 087 516**	**-75%**
TOTAL DES PRODUITS	**185 843 344 745**	**180 755 876 986**	**5 087 467 759**	**3%**

RÉSULTAT NET	24 159 501 347	29 346 121 070	-5 186 619 723	-18%

TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2011 ET 2012

ACTIF	2012 (1)	2011 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Frais d'établissement	2 490 823 710	1 799 408 046	691 415 664	38%
Immobilisation incorporelles	964 680 688	723 825 297	240 855 391	33%
Immobilisation corporelles	87 038 091 866	87 247 048 863	-208 956 997	0%
Immobilisations financières	2 402 123 137	3 170 423 202	-768 300 065	-24%
Total actif immobilisé	**92 895 719 401**	**92 940 705 408**	**-44 986 007**	**0%**
Actif circulant H.A.O	79 713 568	3 558 658	76 154 910	2140%
Stocks	20 862 279 433	17 069 520 844	3 792 758 589	22%
Créances et emplois assimilés	19 734 421 510	28 970 461 173	-9 236 039 663	-32%
Total actif circulant	**40 676 414 511**	**46 043 540 675**	**-5 367 126 164**	**-12%**
Total trésorerie- actif	**12 380 868 746**	**9 745 910 861**	**2 634 957 885**	**27%**
Ecart de conversion - actif	**57 634 900**	**485 191 816**	**-427 556 916**	
TOTAL ACTIF	**146 010 637 558**	**149 215 348 760**	**-3 204 711 202**	**-2%**

PASSIF	2012 (1)	2011 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Capital social	20 406 297 497	20 406 297 497	0	0%
Primes et réserves	6 154 329 197	4 011 681 863	2 142 647 334	53%
Report à nouveau	34 908 182 287	14 661 400 751	20 246 781 536	138%
Résultat net	24 159 501 347	29 346 121 070	-5 186 619 723	-18%
Provisions réglementées et dettes assimilées				
Total capitaux propres	**85 628 310 328**	**68 425 501 181**	**17 202 809 147**	**25%**
Dettes financières et ressources assimilées	33 937 669 935	47 006 783 956	-13 069 114 021	-28%
Provisions financières pour risques et charges	568 220 530	512 442 970	55 777 560	11%
Total dettes financières	**34 505 890 465**	**47 519 226 926**	**-13 013 336 461**	**-27%**
Total ressources stables	**120 134 200 793**	**115 944 728 107**	**4 189 472 686**	**4%**
Total passif circulant	**23 702 670 238**	**28 412 122 829**	**-4 709 452 591**	**-17%**
Total trésorerie-passif	**1 295 507 103**	**2 617 137 008**	**-1 321 629 905**	**-50%**
Ecart de conversion-passif	**878 259 424**	**2 241 360 816**	**-1 363 101 392**	**-61%**
TOTAL PASSIF	**146 010 637 558**	**149 215 348 760**	**-3 204 711 202**	**-2%**

TABLEAU COMPARATIF DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

	2012 (1)	2011 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ressources nettes de financement :				
Dividendes				
Capacité d'autofinancement globale	31 170 961 742	40 583 465 941	-9 41 2 504 199	-23%
Augmentation de capital				
Emprunts	0	0	0	
Total ressources nettes de financement	**31 170 961 742**	**40 583 465 941**	**-9 412 504 199**	**-23%**
Emplois à financer :				
Investissement net	-14 060 176 221	-19 972 927438	5 912 751 217	-30%
Variation du Besoin de financement	-72 787 600	8 952 779 463	-9 025 567 063	-101%
Emplois économiques à financer	**-14 132 963 821**	**-11 020 147 975**	**-3 112 815 846**	**28%**
Emplois HAO	-205 083 303	88 376 087	-293 459 390	-332%
Emplois financiers contraints	-12 876 326 828	-6 979 167 539	-5 897 159 289	84%
Total emplois à financer	**-13 081 410 131**	**-6 890 791 452**	**-6 190 618 679**	**90%**
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	**3 956 587 790**	**22 672 526 514**	**-18 715 938 724**	**-82%**
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	**27 238 481 392**	**23 004 022 699**	**4 234 458 693**	**18%**

Chapitre II : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Cumul report à nouveau au 31 décembre 2011	**34 908 182 287**
Résultat de l'exercice 2012	**24 159 501 347**
Complément de Réserve légale	0
Bénéfice distribuable	**59 067 683 634**
Dividendes par action (FCFA)	**1 600**
Nombre d'actions	7 729 658
Distribution de dividendes	**12 367 452 800**
Nouveau report à nouveau	**46 700 230 834**

Chapitre III : PERSPECTIVES

Accroissement des volumes de régimes

La production de régimes en 2013 en PI devrait être en hausse de plus de 10% par rapport à 2012. En PV, la hausse des achats de régimes devrait atteindre 5%.

Accroissement des volumes d'huile de palme et de palmiste

Compte tenu de l'accroissement des volumes de régimes et de l'amélioration escomptée des taux d'extraction d'huile de palme et d'huile de palmiste, les volumes attendus d'huile de palme et d'huile de palmiste devraient dépasser respectivement, 310 000 T et 24 000 T.

Résultat

Les cours de l'huile de palme sont à des niveaux raisonnablement rémunérateurs depuis le début de l'année 2013 (moyenne de 845 USD/T), ainsi que ceux de l'huile de palmiste (830 USD/T).

Grâce à l'augmentation de la production d'huile, aux efforts de réduction de coût, dans un contexte où la tendance des prix de vente de l'huile de palme brute et de l'huile de palmiste est acceptable, l'exercice 2013 devrait se solder par un résultat bénéficiaire.

Chapitre IV : EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI

En 2012, le cours est resté relativement stable autour d'une moyenne de 18 700 FCFA. Globalement, l'action PALMCI a eu une meilleure performance que l'indice BRVM composite et l'indice du secteur agricole.
Répondant aux exigences de la BRVM, PALMCI vient d'être notée par l'agence de notation financière Bloomfield Investment et elle a recueilli la note de BBB+ pour les engagements long terme et A2 pour les engagements court terme. Ces notes traduisent une réelle capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements financiers.

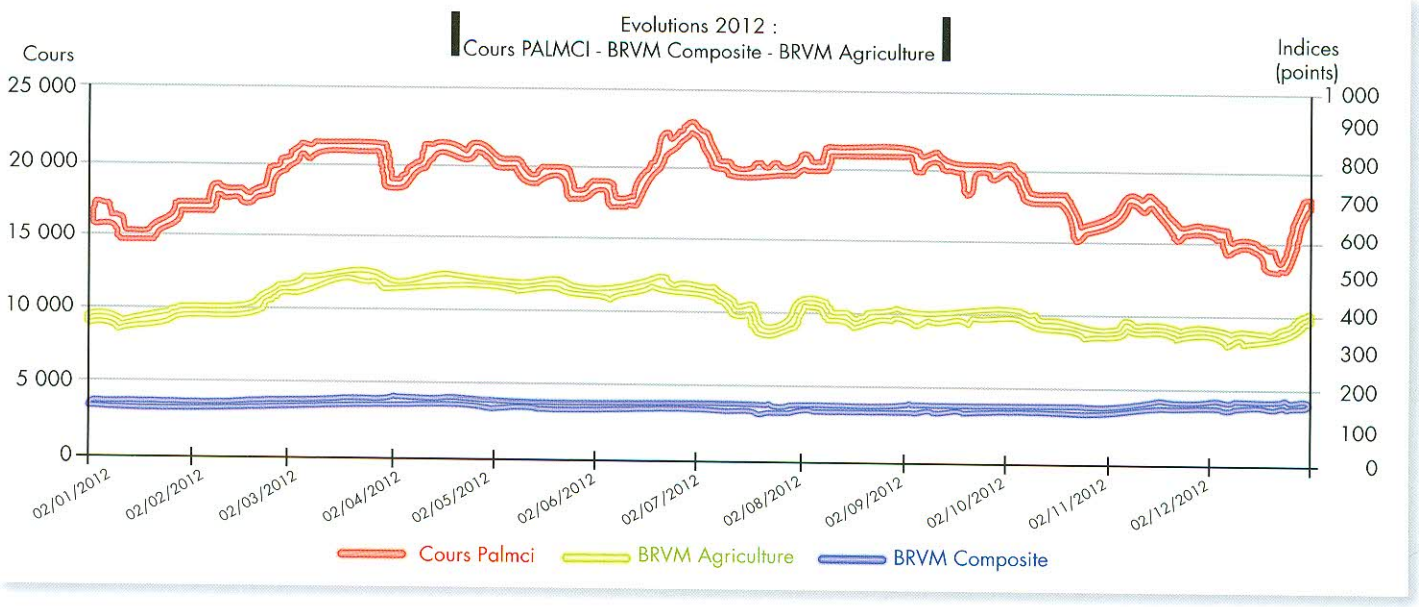

Chapitre V : PALMCI ET LES PLANTEURS

Le développement de PALMCI est le fruit de sa collaboration avec plus de **28 000 planteurs** villageois, qui lui fournissent plus de 60% des régimes de palme qu'elle transforme.
Cette collaboration se matérialise à travers :

- La mise en place du 4PH, Plan de Prévoyance Santé du Planteur de Palmier à Huile ;
- L'appui à l'encadrement des Plantations Villageoises et la formation aux bonnes pratiques ;
- L'organisation de la collecte et de l'entretien des pistes, de concert avec les coopératives ;
- La mise à disposition de plants de qualité contrôlée, d'outillage de récolte, d'engrais, etc. ;
- La prime à la qualité aux planteurs et aux coopératives.

28 000
Planteurs
PALMCI
Prime
à la qualité
60 %
de la production
Appui
technique
Formation
Entretien
pistes

Chapitre VI : NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Le mandat des Administrateurs arrivant ce jour à expiration, il vous est proposé le renouvellement du mandat de :

- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur David BILLON ;
- Monsieur Ranveer SINGH CHAUHAN ;
- Monsieur Honoré N'Guetta ASSANVO ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Monsieur Téo Kim YONG ;
- Madame Lucie BARRY-TANNOUS ;
- La société IMMORIV S.A.

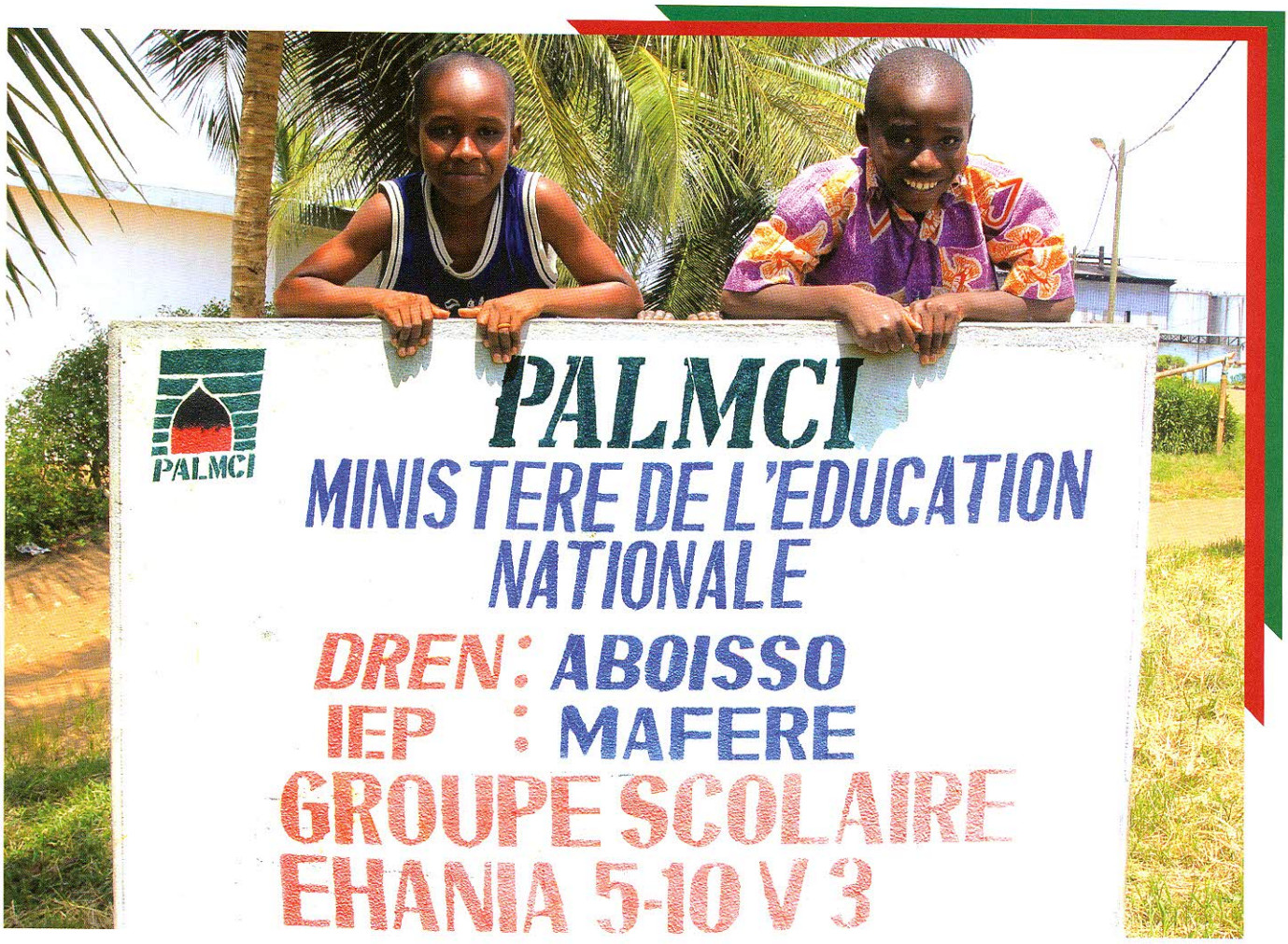

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

> Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société PALMCI tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels, établis conformément aux principes du système comptable de l'OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Abidjan , le 29 Avril 2013

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé

ERNST & YOUNG

Jean-François Albrecht
Associé

> Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'Article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession admises en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

1.1. Avec la société SANIA Cie

Dirigeants communs

- Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et d'Administrateur de SANIA Cie ;
- Monsieur Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur de PALMCI et de SANIA Cie.

Nature et objet

- Contrat d'affrètement de navire entre PALMCI et SANIA Cie ;
- Convention de gestion de trésorerie.

Modalités

a) Convention d'affrètement de navire

Ce contrat définit les termes et conditions selon lesquels PALMCI affrète le navire exploité par SANIA Cie, pour le transport de sa production d'huile de palme brute et de palmiste, de San Pedro à Abidjan.

Pour l'exercice 2012, le frêt a été fixé à 18 900 FCFA par tonne d'huile transportée pour le trajet San Pedro/Abidjan.

Le coût total du frêt supporté par PALMCI au cours de l'exercice 2012 est de 1 266 millions de FCFA pour 66 968,4 tonnes d'huiles transportées.

b) Convention de gestion de trésorerie

Le Conseil d'Administration du 15 novembre 2012 a autorisé PALMCI à signer une convention de trésorerie avec SANIA Cie. Celle-ci a pour objet de définir les modalités de la mise en commun des disponibilités financières des deux sociétés, en vue de les repartir en fonction de leurs besoins respectifs.

Elle est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Le taux d'intérêt applicable est indexé à celui de la convention de trésorerie du groupe SIFCA, soit 5,25% l'an.

Dans ce cadre, PALMCI a accordé à SANIA Cie un prêt de 2 500 millions de FCFA qui a généré des produits d'intérêts d'un montant de 37 millions de FCFA en 2012. Ce prêt, d'une durée de trois (3) mois, est entièrement remboursé au 31 décembre 2012.

1.2. Avec la société THSP

Dirigeant commun
Monsieur Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur de PALMCI et de THSP.

Nature et objet
Location de cuves et réalisation d'opérations de manutention par THSP au profit de PALMCI.

Modalités
Au terme de ce contrat, THSP loue à PALMCI des cuves pour le stockage de sa production d'huile de palme brute et d'huile de palmiste, et réalise pour son compte les opérations de manutention nécessaires y afférentes.
THSP met à la disposition de PALMCI trois cuves d'une capacité individuelle de 2 180 tonnes ainsi qu'une cuve d'une capacité de 1 080 tonnes, soit une capacité totale de 7 620 tonnes.
Pour l'exercice 2012, le coût des prestations a été fixé comme suit :

- déchargement des citernes et stockage : 450 FCFA/Tonne ;
- chargement du navire : 900 FCFA/Tonne ;
- chauffage de l'huile : facturation du gasoil consommé au tarif en vigueur à la pompe.

Le coût total de ces prestations supportées par PALMCI en 2012 s'établit à 291 millions de FCFA.

2. Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1. Avec SIFCA, SAPH et SUCRIVOIRE

Dirigeants communs

- Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et de SUCRIVOIRE, d'Administrateur de SAPH et Vice Président du groupe SIFCA ;
- Monsieur Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur de PALMCI, de SAPH et SUCRIVOIRE et de Directeur Général de SIFCA S.A.

Nature et objet
Gestion de trésorerie de Groupe.

Modalités
Au terme d'une convention signée par PALMCI le 16 février 2011 avec les sociétés SIFCA, SAPH et SUCRIVOIRE, ces quatre entités ont décidé de procéder à une gestion commune de leur trésorerie à l'effet de rationaliser la gestion de la trésorerie de chacune d'entre elles et d'optimiser leurs flux financiers, tout en préservant leur autonomie de gestion et leurs intérêts respectifs.
Les avances octroyées dans le cadre de cette convention sont productives d'intérêts à un taux qui est la moyenne des taux moyens des emprunts à court terme et des dépôts à terme de la période auprès des banques.
Au cours de l'exercice 2012, PALMCI a contracté divers emprunts auprès de la société SAPH. Ces emprunts ont généré des frais financiers d'un montant de 263 millions de FCFA.
En outre, PALMCI a consenti différents prêts à SUCRIVOIRE qui lui ont rapporté des produits d'intérêts d'un montant de 11 millions de FCFA.
Au 31 décembre 2012, tous ces prêts et emprunts sont entièrement remboursés.

2.2. Avec SANIA Cie

Dirigeants communs

- Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et d'Administrateur de SANIA Cie ;
- Monsieur Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur de PALMCI et de SANIA Cie

Nature et objet
Convention de prêt à SANIA Cie.

Modalités
Au terme d'une convention conclue le 1er octobre 2011 avec la société SANIA Cie, PALMCI a emprunté à SAPH, pour le compte de SANIA Cie, la somme de 7 000 millions

de FCFA dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie de groupe les liant (voir supra paragraphe 2.1).
Les intérêts facturés par SAPH à PALMCI au titre de cet emprunt font l'objet d'une refacturation intégrale à SANIA Cie. Au titre de l'exercice 2012, ils s'élèvent à 216 millions de FCFA. Ce prêt a été entièrement remboursé au 31 décembre 2012.

2.3. Avec la société SIFCA

Dirigeants communs

- Monsieur Alassane Doumbia en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et Vice Président du groupe SIFCA ;
- Monsieur Bertrand Vignes en qualité d'Administrateur de PALMCI et Directeur Général de SIFCA S.A.

Nature et objet

- Convention d'assistance technique ;
- Convention de prêt entre SIFCA et PALMCI.

Modalités

a) Convention d'assistance technique

Selon les termes d'une convention signée le 12 juin 2009, SIFCA apporte à PALMCI une assistance technique couvrant notamment les domaines suivants : juridique et fiscal, administratif et financier, informatique, achats, technique et développement durable.
En contrepartie, SIFCA perçoit une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires de l'huile de palme brute. Ce chiffre d'affaires est calculé en multipliant les quantités d'huile de palme brute produite chaque mois par les prix de vente correspondants.

Au titre de l'exercice 2012, le montant de l'assistance facturée par SIFCA et enregistrée dans les comptes de PALMCI, s'élève à 1 520 millions de FCFA.

b) Convention de prêt entre SIFCA et PALMCI

SIFCA a octroyé à PALMCI un prêt de 1 666,7 millions de FCFA que celle-ci devrait rembourser dès que sa situation financière le permettra et, sous la condition qu'elle ait au préalable remboursé l'intégralité des sommes dues à ses partenaires financiers (pool bancaire et banques de développement), conformément aux termes et conditions de la restructuration de leurs dettes respectives.
En accord avec SIFCA, le prix de cession des titres THSP à SIFCA d'un montant de 470 millions de FCFA avait été imputé sur ce poste en 2011. Le solde au 31 décembre 2011 qui était de 1 197 millions de FCFA, a été entièrement remboursé en novembre 2012.
Ce prêt était productif d'intérêts au taux de 9,5 % l'an.
Les charges d'intérêts comptabilisées sur l'exercice 2012 se sont élevées à 118 millions de FCFA.

2.4. Avec la société NAUVU

Dirigeant commun

Monsieur Ranveer Singh CHAUHAN, Administrateur de PALMCI et NAUVU.

Nature et objet

Convention d'assistance technique.

Modalités

Au terme d'une convention conclue entre NAUVU et PALMCI, NAUVU met à la disposition de PALMCI son savoir-faire, des connaissances techniques et du personnel qualifié.
En contrepartie, NAUVU perçoit une rémunération égale à 1% du chiffre d'affaires de l'huile de palme brute. Ce chiffre d'affaires est calculé en multipliant les quantités d'huile de palme brute produite chaque mois par les prix de vente fixés par l'AIPH.
Au titre de l'exercice 2012, le montant de l'assistance facturée par NAUVU et enregistrée dans les comptes de PALMCI, s'élève à 1 520 millions de FCFA.

2.5. Avec les sociétés SIFCA et NAUVU

Dirigeants communs

- Monsieur Alassane Doumbia, en qualité de Président du Conseil d'Administration de PALMCI et Vice Président du groupe SIFCA ;
- Monsieur Bertrand Vignes, en qualité d'Administrateur de PALMCI et Directeur Général de SIFCA S.A. ;
- Monsieur Ranveer Singh CHAUHAN, en qualité d'Administrateur de PALMCI et NAUVU.

Nature et objet

Convention de cession de créances détenues sur PALMCI, entre les sociétés UNILEVER Côte d'Ivoire, SIFCA et NAUVU.

Modalités

Au terme d'une convention signée le 3 décembre 2008 entre les sociétés UNILEVER Côte d'Ivoire, SIFCA et NAUVU, UNILEVER Côte d'Ivoire a cédé ses créances sur PALMCI d'un montant total de 9 000 millions de FCFA à SIFCA et NAUVU selon la répartition suivante :

- SIFCA : 5 667,3 millions de FCFA ;
- NAUVU : 3 332,7 millions de FCFA.

Les caractéristiques et les conditions de cette dette restent inchangées, à savoir :

- une dette subordonnée de 2 790 millions de FCFA rémunérée au taux directeur de la BCEAO majoré de deux points ; le montant des intérêts comptabilisés sur l'exercice 2012 s'élève à 248 millions de FCFA ;
- une dette subordonnée de 3 333,3 millions de FCFA rémunérée au taux de 9,5 % l'an ; les charges d'intérêts comptabilisées sur l'exercice 2012 se sont élevées à 322 millions de FCFA. En décembre 2012, cette dette avait été partiellement remboursée à hauteur 2 803 millions de FCFA, ramenant ainsi le solde à 530 millions de FCFA ;
- les arriérés d'intérêts dus au titre des deux prêts précités s'élèvent à 2 877 millions de FCFA ; ils ne sont pas productifs d'intérêts.

2.6. Avec la société Terminal Huilier de San-Pedro (THSP)

Dirigeant commun

Monsieur Bertrand Vignes, Administrateur de THSP et de PALMCI.

Nature et objet

Convention de compte-courant.

Modalités

Dans le cadre du renforcement des fonds propres de la société THSP décidé par le Conseil d'Administration en sa réunion du 18 juin 1999, il a été conclu avec PALMCI une convention de compte-courant d'un montant de 123 millions de FCFA, rémunéré au taux de base de la BCEAO majoré d'un point.

Le solde de l'avance en compte-courant de la société THSP est débiteur de 60 millions de FCFA au 31 décembre 2012.

Les produits financiers enregistrés dans les comptes de PALMCI au titre de cette convention s'élèvent à 4 millions de FCFA sur l'exercice 2012.

Abidjan , le 29 Avril 2013

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé

ERNST & YOUNG

Jean-François Albrecht
Associé

> Attestation des Commissaires aux Comptes sur le montant des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées

(Article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, nous certifions que le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux dix personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 593 926 891 (Cinq cent quatre vingt treize millions neuf cent vingt six mille huit cent quatre vingt onze) FCFA.

Abidjan , le 29 Avril 2013

MAZARS CÔTE D'IVOIRE
Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé

ERNST & YOUNG
Jean-François Albrecht
Associé

> Rapport Spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Abidjan , le 29 Avril 2013

MAZARS CÔTE D'IVOIRE
Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé

ERNST & YOUNG
Jean-François Albrecht
Associé

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution : Approbation des comptes

I

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approuve les états financiers dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits états financiers et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Deuxième résolution : Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

II

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée déclare approuver lesdites conventions.

Troisième résolution : Affectation du résultat

III

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à une distribution de dividendes pour un montant de 12 367 452 800 FCFA (1600 FCFA / action) et d'inscrire le solde du bénéfice net de l'exercice soit 11 792 048 547 de FCFA en report à nouveau. Le nouveau report à nouveau bénéficiaire s'établit à 46 700 230 834 FCFA.

IV

Quatrième résolution : Indemnités de fonction des Administrateurs

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer une indemnité de fonction de 10 000 000 de FCFA aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cinquième résolution : Ratification de la Cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale ratifie la nomination aux fonctions d'Administrateur de Madame Lucie BARRY – TANNOUS faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 26 mars 2013, en remplacement de Monsieur Nazaire GOUNONGBE en raison de la démission de ce dernier.

V

VI

Sixième résolution : Renouvellement du mandat des Administrateurs

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, décide de renouveler, pour une durée d'une année, les mandats de :

- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur David BILLON ;
- Monsieur Ranveer SINGH CHAUHAN ;
- Monsieur Honoré N'Guetta ASSANVO ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Monsieur Téo Kim YONG ;
- Madame Lucie BARRY-TANNOUS ;
- La société IMMORIV S.A ;

Les mandats ainsi conférés, expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2013.

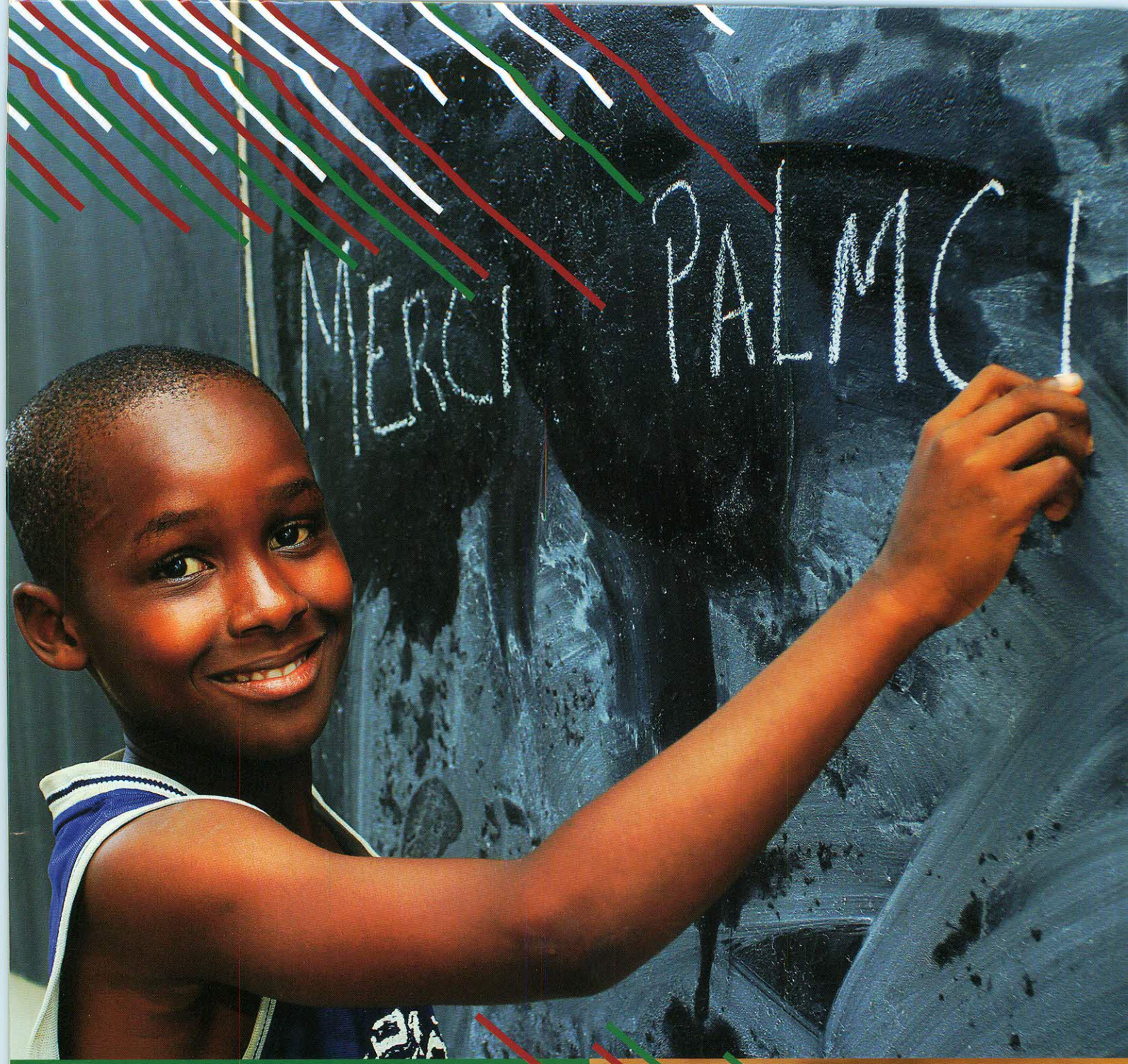
MERCI PALMC!

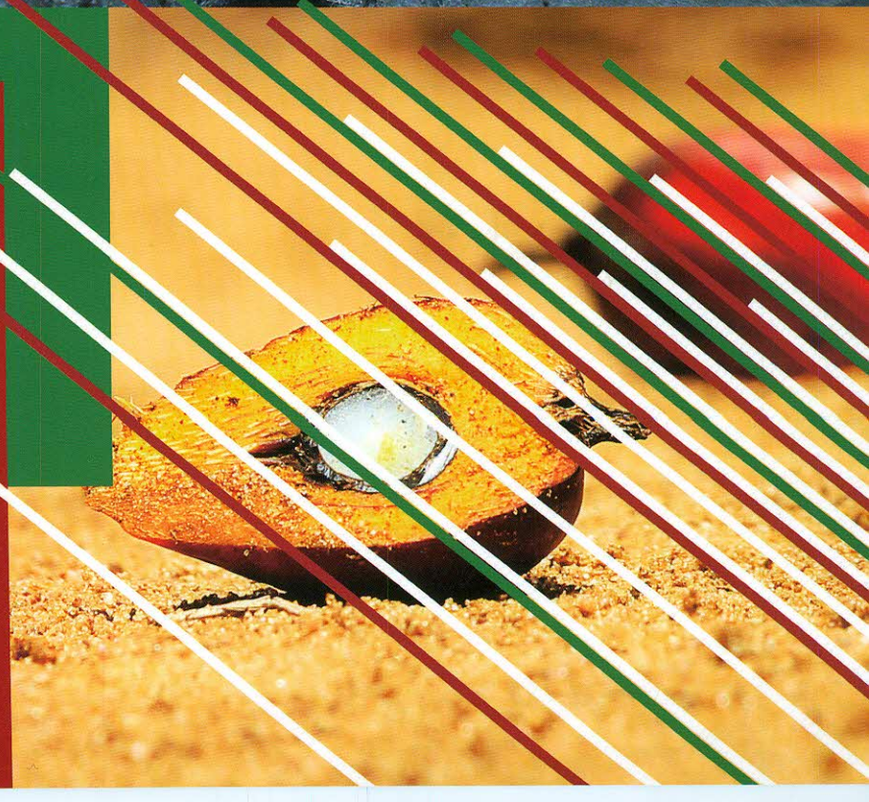

Société anonyme au capital de 20 406 297 497 FCFA
Siège social : 18 BP 3321 Abidjan 18 - Boulevard du Havre
Tél. : +225 21 21 09 00 - Fax : + 225 21 21 09 30
RCCM n° CI-ABJ-1996-B-2005 303
Site web : www.palmci.ci